COM19-3 1 1 244
WEST CANADIAN GRAPHICS
COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS
901-10TH AVENUE S.W.
CALGARY, AB T2R 0B5
2003/09/26 733

La LIBERTÉ

Vol. 88 n°30 • du 9 au 15 novembre 2001 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

Bon apétit!

Le Dessert juste (Just Desserts Cafe) de Saint-Boniface vend, depuis quelques semaines, des produits exquis pour donner en cadeau.

■ Page 17.

Citation de la semaine

« Il est grand temps que les parents sachent ce qui se passe ici. »

Secrétaire en chef à la DSFM, Julie Voyer-Taylor n'a pas touché une [illegible]

[illegible]



photo : Jean-François Nadeau

Hé! Ho! nous voici!

Vous ne connaissez pas les Pambrun? Ils sont les Voyageurs officiels 2002-2003. *La Liberté* vous invite à faire la connaissance de cette famille qui représentera le plus important festival d'hiver de l'Ouest canadien, le Festival du Voyageur. ■ Page 7.

Un mariage qui fait école

Les divisions scolaires de Saint-Boniface et de Saint-Vital annonceront-elles bientôt leur fiançailles? C'est ce que voudrait bien le ministre de l'Éducation, Drew Caldwell. L'entremetteur cherche déjà à vendre des billets pour le social...

■ Page 3.

Yvon l'savoir!

Qu'on se le dise! Le cocréateur du grand succès animé de YTV, *Yvon of the Yukon*, Maurice Sherwood, est un francophone bien de chez-nous.

■ Page 9.

POLITIQUE

Guy Jourdain conseiller

Pascal DUBÉ

Le ministre responsable des services en langue française, Greg Selinger, a annoncé le 6 novembre la nomination de Guy Jourdain au poste de conseiller spécial du Secrétariat des services en langue française pour le Manitoba.

Avocat de formation, Guy Jourdain est directeur de l'Institut Joseph-Dubuc depuis près de dix ans. Il succèdera à Edmond LaBossière qui occupe maintenant le poste de coordonnateur pour la coopération intergouvernementale sur les affaires francophones au niveau fédéral.

« Je suis évidemment très heureux de pouvoir relever ce nouveau défi, lance Guy Jourdain. J'ai toujours eu un intérêt marqué pour le développement des services en français. Même si je n'ai pas encore eu la chance de rencontrer le ministre Selinger depuis l'annonce de ma nomination, j'espère que mes nouvelles responsabilités vont me donner l'opportunité de développer et de promouvoir l'offre active des services en français pour tous les Franco-Manitobains. »

Guy Jourdain connaît bien les besoins et les aspirations de la communauté francophone du Manitoba. Il a suivi de près les travaux qui ont mené à l'élaboration du rapport Chartier sur l'offre des services en français par la province. Il a aussi siégé au comité consultatif qui se penchait sur l'offre des services sociaux au Manitoba français et au comité qui révisait la politique des services en français adoptés par la Ville de Winnipeg.

« Pour moi, cette nomination est une suite logique dans ma carrière, soutient-il. J'aimais encore beaucoup ce que je fais ici à l'Institut Joseph-Dubuc, mais après près de dix ans, je crois que j'ai fait le tour du jardin! J'ai bien hâte de débuter dans ces nouvelles fonctions et de me pencher sur la mise en œuvre des recommandations émises dans le rapport Chartier, notamment en ce qui concerne la mise sur pied des centres de services bilingues. »

Guy Jourdain entrera en fonction officiellement le 3 décembre.

IMMIGRATION

L'ambivalence d'une loi

Les évènements du 11 septembre dernier ont précipité l'urgence pour l'adoption d'une loi en matière d'immigration. À côté des améliorations que va introduire le nouveau système, il y a des zones d'ombres qui suscitent des inquiétudes.

Mohammed CHOALI

Le 12 octobre 2001, la ministre fédérale de la Citoyenneté et de l'Immigration, Elinor Caplan, a annoncé un train de mesures en matière d'immigration pour lutter contre le terrorisme.

Il s'agit du projet de loi C-11, un arsenal législatif et réglementaire visant à introduire d'ici juin 2002 une carte de résidant permanent pour remplacer l'actuelle version papier du document attestant du droit d'établissement. Il devrait assurer un contrôle de sécurité plus efficace dans le cadre du processus de détermination du statut de réfugié. Le projet de loi prévoit aussi accroître la période de détention des personnes considérées comme présentant une menace pour la sécurité publique et leur expulsion en dehors des frontières canadiennes.

« Cette loi présente beaucoup d'avantages pour les immigrants. Elle va amener une réelle restructuration du système qui comportait beaucoup de lourdeur, fait remarquer le président de l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba (AFMM), Tayeb Méridji. Elle ne change pas la tradition du quotidien d'un immigrant au sein de la société canadienne, elle va l'améliorer plutôt. »

En effet, au compte des améliorations, on peut citer, entre autres, l'élimination de la liste générale des professions. La nouvelle grille des points ouvrira la porte à un éventail plus large d'immigrants qualifiés dotés de compétences polyvalentes et transférables. Elle permettra également une réunification plus rapide des familles en réduisant de 10 à 3 ans la durée de parrainage des époux et conjoints de fait et en élargissant les dispositions sur l'adoption.



Archives La Liberté

Tayeb Méridji : « Le projet de loi sur l'immigration tombe dans un contexte politique d'intolérance et d'insécurité d'où l'on est en droit de craindre que ça ne devienne un prétexte à l'abus et aux préjugés. »

De plus, elle créera une nouvelle section d'appel des réfugiés auprès de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) qui sera chargée d'entendre les appels au fond des décisions sur les demandes d'asile.

Par contre au chapitre des aspects négatifs, le projet de loi sur l'immigration ne mentionne nullement l'engagement du Canada à l'égard du multiculturalisme ou du renforcement des communautés de langues officielle minoritaire. De plus, le contexte général de la lutte anti-terroriste qui motive la mise en place de cette réforme prête à confusion. « Le projet de loi sur l'immigration tombe dans un contexte politique d'intolérance et d'insécurité d'où l'on est en droit de craindre que ça ne devienne un prétexte à l'abus et aux préjugés », déclare Tayeb Méridji.

La conseillère pour l'établissement au Manitoba Interfaith Immigration Council, Marceline Ndayumvire est du même avis. « Mon inquiétude est que l'on fasse un amalgame entre le terrorisme et la réglementation du secteur de l'immigration et des réfugiés. L'obscurité qui entoure la définition de ce qu'est un terroriste ou une activité terroriste risque de nuire aux droits des postulants pour ces différents statuts. Il faut expliquer aux gens que les considérations de sécurité sont une chose et les droits des personnes une autre », mentionne-t-elle.

Par ailleurs, signalons que 49 millions $ seront investis pour l'adoption rapide de ces mesures et que d'autres fonds supplémentaires s'ajouteront à ces sommes pour les mesures d'accompagnement, notamment l'embauche de nouveaux employés.

La Liberté

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : Pascal DUBÉ • Rédacteur en chef : Daniel BAHUAUD • Journalistes : Mylène CRÊTE et Jean-François NADEAU • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : Véronique TOGNERI • Secrétaire administrative : Roxanne BOUCHARD • Correcteur : Mohammed CHOALI • Caricaturiste : Cayouche (Réal BÉRARD) • Bicolo : Aude ANDRIEU, Roxanne BOUCHARD et Véronique TOGNERI • Publicité : Pascal DUBÉ • Développement de photos : Hubert PANTEL.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi • Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone : (204) 237-4823 • Sans frais: 1-800-523-3355 • Télécopieur: (204) 231-1998.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse internet : http://www.presse-ouest.mb.ca • Courrier électronique : Administration : la_liberte@presse-ouest.mb.ca • Rédaction : redaction@presse-ouest.mb.ca • Département graphique : production@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel: Manitoba : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • Ailleurs au Canada : 32,10 $ (TPS incluse) • États-Unis : 90 $ • Outre-mer : 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Nº de la convention: 40012102 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



ÉDUCATION

Un mariage forcé?

Partout au Canada, la fusion des divisions scolaires est à la mode. Est-il étonnant que le ministre de l'Éducation, Drew Caldwell, songe à fusionner les divisions scolaires de Saint-Boniface et de Saint-Vital? Jean-Yves Rochon et Terry Borys réagissent.

Daniel BAHUAUD

Le ministre de l'Éducation, Drew Caldwell, a rencontré le 22 octobre à tour de rôle les commissions scolaires des divisions scolaires de Saint-Boniface et de Saint-Vital. Son objectif? Parler de la « très forte possibilité » d'une éventuelle fusion des deux entités. Selon les directeurs généraux respectifs des deux organismes, Jean-Yves Rochon et Terry Borys, la situation s'apparente un peu à un « mariage forcé ». Ce qui n'est pas forcément chose mauvaise...

La Division scolaire de Saint-Boniface garde en sa mémoire le souvenir, très frais d'ailleurs, de la fusion qu'elle a faite en 1998 avec l'ancienne Division scolaire Norwood. Jean-Yves Rochon estime que son organisme a l'expérience et voit le projet proposé d'un œil positif. « On a dit au ministre que la fusion était riche en possibilités, souligne-t-il. Ça aurait du sens. C'est logique. Le nombre d'écoles passerait à près de 40, et nous pourrions organiser l'emploi et l'aménagement des écoles de façon plus intéressante. Par exemple, lorsqu'on a fusionné avec Norwood, nous avons pu faire de l'école Nelson-Macintyre un centre de technologie pour nos élèves du secondaire. Et il ne faudrait pas avoir peur; la fusion de 1998 n'a occasionné aucune fermeture d'école. »

Même son de cloche chez Terry Borys. « La culture des deux organismes est quand même assez semblable, remarque-t-il. Les communautés se ressemblent et il y aurait d'autres avantages. Par exemple, nous aurons soudainement plus qu'une école d'immersion secondaire dans la division. Et nous pourrons offrir une programmation plus étoffée. Saint-Vital est connu pour sa programmation en arts industriels et ménagers. À Saint-Boniface, c'est la musique. Les parents seraient heureux de savoir qu'on serait en mesure de leur offrir plus d'options. »

Peu d'économies

Au dire de Jean-Yves Rochon. Il ne faut cependant pas se leurrer. « On a pris deux ans à préparer la fusion avec Norwood, dit-il. On sait donc ce que ça représente. Et ceux qui croient qu'une fusion entraînerait des économies devraient se raviser. Dans l'ensemble, le contribuable ne verra pas de réductions budgétaires. »

En effet, même si la nouvelle division aurait moins de commissaires et de personnel de gestion, réduisant ainsi les frais administratifs, les coûts de l'harmonisation des programmes scolaires et des ententes collectives seraient bien plus élevés. « En nous appuyant sur le modèle d'analyse conçu lors de la fusion avec la Division Norwood, nous estimons que nous ferons une économie de 500 000 $ du côté administratif, mais que le coût de l'harmonisation des ententes collectives dépasserait un million $, constate Jean-Yves Rochon. Lorsqu'on harmonise, l'expérience démontre que ce n'est pas le salaire le plus bas qui l'emporte dans les négociations. »

Il y aurait également des coûts pour l'harmonisation de la programmation scolaire. « Offrir plus d'options, c'est formidable, affirme Terry Borys. Par contre, le coût d'étendre cette programmation dans toutes les écoles serait énorme. »



Archives La Liberté

Jean-Yves Rochon: « Ceux qui croient qu'une fusion entraînerait des économies devraient se détromper. Le contribuable ne verra pas de réductions budgétaires. »

« L'harmonisation des programmes entraînerait des coûts d'installation, renchérit Jean-Yves Rochon. Par exemple, il faudrait aménager des salles de musique et acheter des instruments. Et à long terme, il faudrait voir à l'embauche de plus de profs de musique. Et que faire des programmes spéciaux? Saint-Boniface a des conseillers en orientation au niveau élémentaire, Saint-Vital n'en n'a pas. »

Une question de culture

« On constate donc que l'image du mariage forcé est vraiment de mise, remarque Jean-Yves Rochon. Comme deux personnes qui se rencontrent, nos deux organismes ont leur propre façon de faire les choses. Nos cultures organisationnelles sont différentes. Le défi sera de créer une nouvelle, née de cette rencontre. Le processus est exigeant. »

« Chacun devra vivre son deuil avant de passer outre, ajoute Terry Borys. Ça va occasionner de la confusion et pas mal de discussion et de communication. Parfois, ça aura l'allure de quelque chose d'assez cauchemardesque. L'essentiel, c'est que nos jeunes et nos salles de classe ne soient pas affectées. »

Éditorial

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



À VOUS la parole

Vivement impressionnée

M. le rédacteur,

On ne fait pas souvent l'éloge de nos prêtres, curés et assistants au ministère.

À ce sujet, je voulais mentionner comment j'ai été vivement impressionnée par la célébration du dimanche 4 novembre au Précieux-Sang.

Voir une trentaine de petits de 4 à 11 ans autour de l'autel pour réciter le Notre Père, c'est vraiment émouvant !

Aussi, Gérard Jean est toujours là pour stimuler le beau chant!

À l'abbé Marcel Chaput, au père Isaïe Blanchette, bravo! Vous faîtes vraiment une différence!

Juliette Hébert
Le 6 novembre 2001

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Une rectification s'impose

Malgré le fait qu'elle semble y avoir droit, la Division scolaire franco-manitobaine refuse d'offrir une augmentation salariale à Julie Voyer-Taylor.

Jean-François NADEAU

Secrétaire en chef à l'école Lacerte depuis sept ans, Julie Voyer-Taylor a l'impression d'être flouée par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Malgré la signature d'une nouvelle convention collective entre le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et son employeur, qui prévoit plusieurs augmentations salariales, elle n'en touchera pour l'instant aucune.

Lorsque Julie Voyer-Taylor a fait le saut de la Division scolaire de Saint-Boniface à la DSFM, en 1994, son salaire a été gelé pour des raisons d'équité salariale. Cela permettait au personnel non-enseignant œuvrant en régions rurales de parvenir aux mêmes conditions qu'elle. Cependant, en septembre, lors de la signature de la 2e convention, les données n'étaient plus les mêmes. Les membres du personnel non-enseignant de la DSFM étaient tous sur un pied d'égalité. La secrétaire en chef de l'école Lacerte s'explique alors mal pourquoi elle n'a pas droit aux cinq augmentations salariales de 1, 25 % accordées pour la période allant du 1er juillet 2000 au 1er juillet 2002. « Rien dans le projet de la convention collective n'indiquait que mon salaire était toujours gelé, affirme Julie Voyer-Taylor. Je ne vois pas pourquoi je serais traitée différemment des autres. Pourtant, les commissaires de la DSFM ont décidé le 31 octobre, à huis clos, que mon salaire devait stagner. »

Conseillère syndicale de la SCFP, Sandra Oakley mentionne que cette situation est injuste et que la DSFM n'a pas agi honnêtement dans ce dossier. « L'employée affectée a été informée après la ratification de l'entente, et ce sans communication officielle au syndicat, qu'elle n'aurait pas droit à l'augmentation salariale. C'est inadmissible, d'autant plus que ce fait n'a jamais été présenté à l'assemblée syndicale. J'estime que l'employeur a l'obligation morale et légale de respecter l'entente qu'il a présentée aux membres. »

Bien qu'elle soit heureuse de travailler pour la communauté francophone du Manitoba, Julie Voyer-Taylor rappelle qu'au départ, on ne lui a pas laissé le choix. « Quand la DSFM a été créée, le personnel non-enseignant est venu avec les meubles, illustre-t-elle. On nous a transféré de notre division scolaire sans que l'on puisse dire un mot. Pourtant, en travaillant à Windsor Park, à 30 secondes à peine, je gagnerais aujourd'hui 1, 45 $ de plus de l'heure! »



photo : Jean-François Nadeau

Julie Voyer-Taylor : « C'est comme si l'on me disait que parce que je travaille en français, mon travail vaut moins et est moins important »

Selon elle, cette situation lance un drôle de message aux gens qui désirent travailler en français. « C'est comme si l'on me disait que parce que je travaille en français, mon travail vaut moins et est moins important », affirme Julie Voyer-Taylor.

Le SCFP déposera un grief collectif afin de remédier au problème car il semblerait que quatre autres employés non-enseignants de la DSFM soient dans la même situation. En attendant, il ne reste qu'à espérer. « Il y a peut-être une lueur d'espoir, parce qu'à la création de la DSFM, les enseignants qui ont vécu ma situation ont finalement eu gain de cause », note Julie Voyer-Taylor.

Quant à la direction de la DSFM, il a été impossible d'obtenir ses commentaires, puisqu'elle ne considère pas que ce dossier concerne le public. Julie Voyer-Taylor n'est pas de cet avis. « C'est public, lance-t-elle. Il est même grand temps que les parents sachent ce qui se passe ici! »

Si la démarche entreprise par le SCFP ne donne aucun résultat, Julie Voyer-Taylor a l'intention d'intenter une poursuite contre le SCFP et la DSFM. « Ils étaient tous les deux à la même table de négociation, souligne-t-elle. Ils ont chacun leur part de responsabilité. Pour le moment, je laisse une chance à mon syndicat de me prouver qu'il me représente vraiment. »

Santé

Moyens d'action suggérés

De l'argent du gouvernement fédéral sera nécessaire pour l'amélioration de l'accessibilité des services de santé en français aux francophones minoritaires.

Mylène CRÊTE

Les résultats du forum *Santé en français*, qui a eu lieu du 2 au 4 novembre, sont satisfaisants selon le directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier. Ce dernier co-présidait le comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire dont le rapport sur les services de santé en français dans la francophonie hors-Québec a été dévoilé et remis au ministre fédéral de la Santé, Allan Rock.

« L'accueil du rapport a été unanime », remarque-t-il. Environ 250 personnes du domaine de la santé s'étaient déplacées pour assister au forum et échanger avec leurs homologues d'autres provinces. L'objectif de la rencontre était de trouver des moyens d'action à partir des recommandations du rapport afin d'améliorer l'accès aux services de santé en français.

Quatre grands principes d'intervention sont suggérés dans le rapport. L'utilisation de stratégies différentes selon la démographie et la géographie des régions en fait partie. « Si l'on applique les mêmes mesures partout sans tenir compte des différences, la situation ne s'améliorera pas », indique Hubert Gauthier. Le comité consultatif croit également que les institutions doivent agir sur l'offre et la demande en se rendant disponibles et en faisant connaître leurs services à la population. Pour que des changements soient réalisés, il faut évidemment que les gouvernements, les institutions et les acteurs du domaine de la santé se concertent.

Le comité consultatif a recommandé qu'ils agissent sur cinq changements à la fois. Le plus important demeure la formation d'un réseau entre les travailleurs de la santé, les institutions, les groupes communautaires, les gens responsables de l'éducation des professionnels de la santé et les deux paliers de gouvernement. La diminution des problèmes auxquels fait face le système de santé francophone au Canada ne sera réalisable que si tous s'impliquent, selon Hubert Gauthier.

« Nous voulons doubler le nombre de professionnels de la santé d'ici cinq ou six ans », indique-t-il. Le comité a également suggéré l'implantation d'établissements où des soins qui ne nécessitent pas d'hospitalisation seraient dispensés, un peu comme le fait le Centre de santé Saint-Boniface. Une ligne téléphonique ainsi qu'un site Internet pourraient également être installés dans chaque province pour indiquer quels services en français sont disponibles et où ils le sont. Enfin, le comité consultatif souhaite obtenir plus d'information sur la santé des francophones minoritaires afin de cibler quels besoins sont les plus criants. Pour y arriver, la recherche sur ce sujet doit être stimulée.

Le comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire espère obtenir quelques enveloppes budgétaires du ministre de la Santé, Allan Rock. Les auteurs du rapport devraient le rencontrer d'ici quelques semaines.

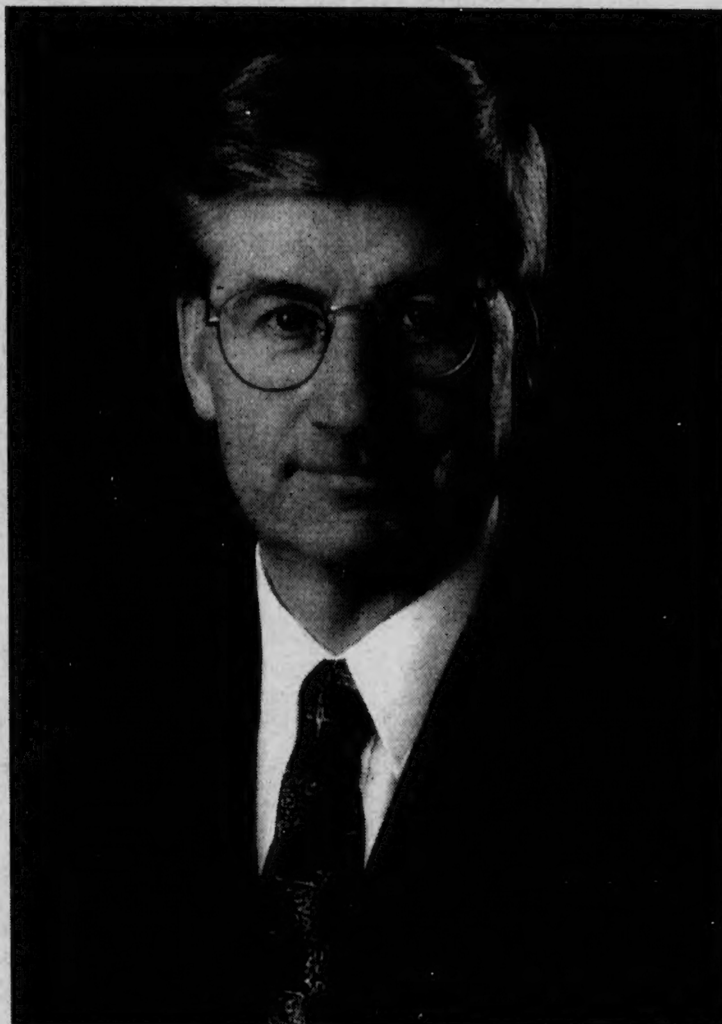


Photo: Gracieuseté Hôpital général Saint-Boniface

Le directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier, a coprésidé le comité consultatif qui a remis un rapport sur l'état de la santé en français.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Hé! Ho!

Le nom des Voyageurs officiels est enfin connu. La Liberté vous les présente.

Jean-François NADEAU

Le nom des Voyageurs officiels 2002-2003 a été dévoilé, le 6 novembre, à la Maison du Bourgeois. C'est la famille Pambrun qui aura la chance de représenter la plus importante fête hivernale de l'Ouest canadien. Jean-Marie, Jocelyne, ainsi que leurs enfants Nathalie et Gabriel se sont dits honorés de faire désormais partie de l'Ordre des Voyageurs officiels.

Le Festival du Voyageur occupe une place importante dans la vie des Pambrun. Que se soit à la sécurité, à l'accueil ou encore au Relais des pionniers, la famille s'implique bénévolement au Festival depuis plus de 25 ans. « Quand on m'a annoncé la nouvelle, au début du mois de mai, j'étais tellement surprise que je n'ai pas été capable de parler pendant une heure, raconte Jocelyne Pambrun. Je n'y croyais pas. J'étais vraiment touchée que les gens aient pensé à nous. »

« Lorsque l'on m'a demandé si j'accepterais d'être Voyageur officiel, je n'ai pas hésité une seule minute, renchérit Jean-Marie Pambrun. J'ai le Festival du Voyageur dans le sang. Quand la semaine commence, c'est comme un nouveau souffle pour moi. Je crois que l'amusement est dans mes racines. »

Ces racines, elles sont essentiellement métisses. Tous membres de la Fédération des Métis du Manitoba, les Pambrun voient dans la célébration hivernale une occasion de partager leur patrimoine culturel. « Les Métis et les autochtones étaient déjà perçus au XIXe siècle comme étant différents, mentionne Jocelyne Pambrun. On nous appelait les Bois brûlés. Le Festival du Voyageur sera un moyen de goûter à notre histoire non seulement par la nourriture, mais aussi par la musique, le chant et la danse. »

Les costumes qui seront portés par les Voyageurs officiels durant le Festival ont tous été confectionnés par Jocelyne Pambrun. Passionnée d'histoire, elle participe activement aux activités des Associés du Fort Gibraltar, de la Brigade de la Rivière Rouge et de la Manitoba Living History Society. Depuis cinq ou six années, elle a effectué des recherches approfondies sur les habits métis et leur confection. « Il y a énormément d'heures de travail dans chacune des pièces, indique Jocelyne Pambrun. La ceinture fléchée que portera mon mari est une réplique exacte de celle qu'avait Jean-Baptiste Lagimodière. De plus, plusieurs des manteaux que j'ai faits sont calqués sur des modèles que l'on retrouve dans les musées. »


photo : Jean-François Nadeau

Voyageurs officiels pour les deux prochaines années, les membres de la famille Pambrun sont honorés de représenter la plus importante fête hivernale de l'Ouest canadien.

Les vêtements allient les styles européen et métis. Au XIXe siècle, les ancêtres des Pambrun portaient en effet des tissus et des chapeaux provenant de l'autre continent, alors que les décorations qu'ils y ajoutaient provenaient de la tradition autochtone. Durant le Festival, Jean-Marie Pambrun personnifiera tour à tour trois étapes de la vie de son aïeul, Pierre Chrysologue Pambrun. « Il a notamment été voyageur, commis de la Baie d'Hudson et bourgeois, explique Jean-Marie Pambrun. Les différents chapeaux que je porterai représenteront ces trois moments de l'existence de mon prédécesseur. »

Bien qu'elle soit atteinte de sclérose en plaques depuis 1987, Jocelyne Pambrun ne voit pas sa maladie comme un obstacle à l'accomplissement de ses tâches de Voyageur officiel. « Je n'ai jamais manqué un Festival, indique-t-elle. Il y a quatre ans, j'ai complètement perdu la vue à Noël. Quand le Festival du Voyageur est arrivé en février, je ne voyais pas encore complètement. Pourtant, j'y suis tout de même allée. Je ne m'en fais pas. Je n'ai pas l'intention de m'arrêter de vivre pour cela. De toute façon, je ne peux même pas prévoir quand viendront les prochaines complications. » Jocelyne Pambrun rappelle également qu'en cas d'empêchement majeur, l'Ordre des Voyageurs officiels pourra lui porter main-forte.

Mentionnons que le dernier Voyageur officiel, Guy Noël, demeurera dans l'organisation de la fête hivernale. Après avoir dirigé l'Ensemble folklorique de la rivière Rouge pendant dix ans, il sera désormais directeur du marketing pour le Festival. Quoiqu'il n'ai pas encore d'objectifs précis, Guy Noël sait déjà quelle image de l'événement il veut projeter. « Le Festival du Voyageur doit représenter la joie de vivre, la famille, l'histoire et la culture », affirme-t-il.

Des surplus, est-ce rentable?

Malgré l'adoption d'états financiers qui démontrent un important surplus, la Division scolaire franco-manitobaine maintient qu'elle est loin d'avoir atteint le seuil de la rentabilité, bien au contraire.

Jean-François NADEAU

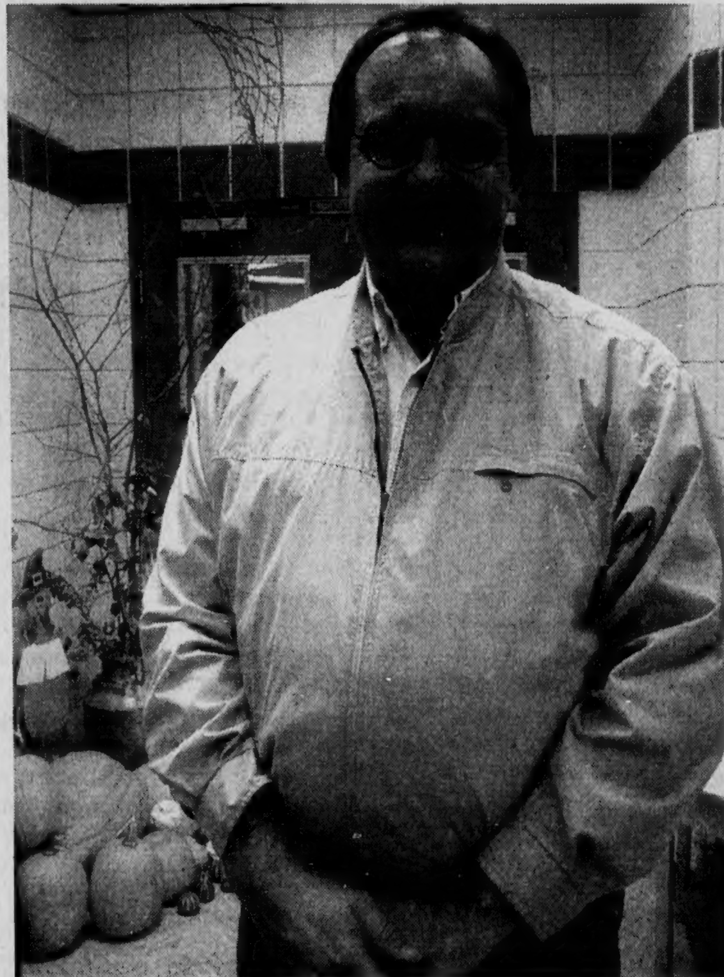
Contre toute attente, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a enregistré un surplùs de 916 971 $ pour l'année financière 2000-2001. Cette somme porte à près de trois millions $ l'excédent accumulé par l'organisme depuis 1994. Toutefois, selon les commissaires, il ne faut pas interpréter ces chiffres comme un signe de rentabilité.

La DSFM prévoyait terminer l'année financière 2000-2001 avec un déficit de 4,8 millions $. Ce qui explique cet important surplus, ce sont les sommes accordées à l'organisme par l'entente Canada-Manitoba. « Nous avions prévu que le gouvernement fédéral nous octroierait 94 000 $ pour cet exercice, indique le président du comité de finances de la DSFM, Claude Lemoine. Cependant, au lieu de recevoir ce montant, nous avons reçu 3 408 760 $. »

Bien que les états financiers de la DSFM semblent être en parfaite santé, de l'avis des commissaires de l'organisme, il ne faut pas s'y fier. C'est que les 30 millions $ qui seront versés à la DSFM par le biais de l'entente Canada-Manitoba ne sont pas répartis également d'année en année. « Nous recevons de grandes sommes les premières années, reconnaît Claude Lemoine. Toutefois, il faut les économiser car dans quatre ou cinq ans, nos dépenses dépasseront les subventions que le gouvernement fédéral nous accordera. »

Commissaire à la DSFM, Maurice Auger abonde dans le même sens. « Les fonds qui nous ont été accordés sont rétroactifs de plusieurs années, souligne-t-il. À la fin de l'entente, lorsque la maternelle à temps plein sera effective, je peux garantir qu'il n'y aura plus aucun surplus dans nos coffres. D'ailleurs, la rentabilité ne se calcule pas sur une courte période de temps, mais bien sur une période de sept ans. »

D'ailleurs, de l'avis de Maurice Auger, non seulement la DSFM n'est pas en bonne situation financière, elle est sous-financée par le Manitoba. « Nous ne bénéficions pas du tout d'un mode de financement adéquat, soutient-il. À preuve, nous n'avons aucun contrôle sur l'entrée de nos revenus. »



Archives La Liberté

Maurice Auger : « À la fin de l'entente, lorsque la maternelle à temps plein sera effective, je peux garantir qu'il n'y aura plus aucun surplus dans nos coffres. »

Pour Claude Lemoine, le surplus enregistré à la dernière année n'est par ailleurs qu'une indication du fait que la DSFM effectue une excellente gestion de ses avoirs.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.



DESSINS ANIMÉS

Du pinceau à l'écran

Concepteur visuel et co-créateur de la série de dessins animés Yvon of the Yukon, Maurice Sherwood estime que pour bien développer une nouvelle série, il ne faut surtout pas être sans dessein.

Daniel BAHUAUD

Yvon Ducharme, vous connaissez? C'est le drôle de petit bonhomme qui habite l'univers tordu de la série de dessins animés *Yvon of the Yukon* que l'on peut visionner à l'antenne de la chaîne Youth Television (YTV).



Depuis deux ans déjà, environ 500 000 adultes et enfants se font un plaisir de suivre chaque semaine les péripéties de ce personnage un peu perfide qui tente incessamment de conquérir le village d'Upyourmukluk au nom du roi Louis de France. Fort heureusement, les habitants du hameau, bien que pas très vites sur leurs patins, réussissent toujours à déjouer les plans d'Yvon.

Or, ce que vous savez peut-être pas, c'est qu'Yvon a un « papa » franco-manitobain, en la personne de Maurice Sherwood. Le natif de La Salle se dit fier de sa progéniture animée et du fait que sa série soit la plus cotée de YTV, d'autant plus qu'*Yvon of the Yukon* était en lice pour un prix Gemini. « Pauvre Yvon! Personne ne comprend son patriotisme, lance Maurice Sherwood. Ce n'est pas un mauvais *yâb*, malgré tout. »

Concepteur visuel, Maurice Sherwood a développé la série en 1997 avec ses deux amis et collègues de travail Ian Corlet et Terry Klassen pour le studio d'animation Studio B de Vancouver. « Le tout s'est fait assez rapidement, raconte-t-il. On a pondu la prémisse de base de la série et ensuite on l'a présentée aux patrons, qui ont trouvé ça bien comique et nous ont encouragé de développer davantage le concept. Alors je suis rentré chez moi et j'ai dessiné les personnages en une nuit. Malgré quelques petits changements, on a gardé les concepts initiaux. Et c'est comme ça qu'est né notre cher Yvon. »

D'habitude, vendre une série pour la télévision, c'est bien plus compliqué. Aux dires de Maurice Sherwood, qui développe plusieurs nouvelles idées, il faut frapper à de nombreuses portes, tout en faisant face à de nombreux compétiteurs, qui sollicitent tous l'attention des studios et des chaînes de télévision.

« Pourtant, développé ses propres idées, c'est tellement plus agréable, souligne le dessinateur. J'ai travaillé pour Disney (*Timon and Pumba* et *The Mighty Ducks*), Warner Brothers (*Sonic the Hedgehog*, *Felix the Cat* et *Ace Ventura*) ainsi que MGM (*The Pink Panther*). C'était bien l'fun et d'excellentes opportunités d'apprendre davantage mon métier. Pourtant, à un moment donné, on veut exprimer sa propre créativité. C'est pourquoi j'ai fondé, avec un partenaire, Lee Tockar, ma propre compagnie indépendante. Et je développe des séries pour les réseaux américains. L'une d'entre-elles, *Animation Late Night* adoptera le format d'un talk show, sauf qu'il s'agira évidemment d'une série animée. Si tout va bien, l'hôte de l'émission pourrait accueillir des personnages d'autres dessins animés, tels que Homer Simpson, Bugs Bunny et Mickey Mouse. Le concept est bon. Le vrai défi, c'est de convaincre un réseau de l'acheter et d'obtenir la permission des studios comme Disney pour que leurs personnages puissent devenir des "invités spéciaux" de l'émission. »



Photo : Gracieuseté Maurice Sherwood

Maurice Sherwood : « Pauvre Yvon! Personne ne comprend son patriotisme. Ce n'est pas un mauvais *yâb*, malgré tout. »

Maurice Sherwood s'est mis à dessiner à un très bas âge. « Si j'aime dessiner, il faut blâmer Bicolo, dit-il, non sans sourire. À l'âge de six ans, j'ai participé à un concours de dessins dans *La Liberté* et je l'ai gagné. Et ça a changé ma vie! Non, mais farces à part, j'ai toujours aimé dessiner des caricatures de mes oncles et de mes tantes.

Et ma famille a beaucoup encouragé mon talent de dessinateur. Lorsque j'étais malade un été, ma mère m'a donné un livre sur les dessins animés. Il y avait toute une série de suggestions techniques. J'en ai pondu des petits dessins. Et je continue à en faire! »

MUSIQUE

Fier de ses racines francophones

Né à Saint-Boniface, le guitariste et auteur-compositeur de la formation Big Sugar, Gordie Johnson, est fier de son nouvel album francophone enregistré avec l'aide des Respectables.

Chris MARSH
Collaboration spéciale

Est-ce étonnant que Gordie Johnson aime jouer à Winnipeg? C'est qu'il n'est qu'à deux pas de son ancien quartier de jeunesse.

De l'autre côté de la rivière Rouge, il peut voir la croix rouge de l'Hôpital général Saint-Boniface, son lieu de naissance. Et, bien qu'il ait quitté Saint-Boniface à un bas âge, le Torontois garde de précieux souvenirs de la ville où habitent toujours sa parenté et ses amis. Son *background* francophone aura sans doute influencé le plus récent disque compact de sa formation, *Big Sugar, Brothers and Sisters, Are You Ready?*, paru en versions française et anglaise.

Il s'agit de la troisième fois que le groupe rock endisque des textes français. D'abord, les musiciens ont enregistré le disque simple *Opem up Baby*, paru en 1996. Puis, en 1998, ce sera le disque à cinq chansons *Heated*. C'est tout un accomplissement pour un Torontois qui veut reprendre contact avec ses racines francophones.

« Ce qui a aidé, c'est l'encouragement des Respectables, qui ont fait la première partie de nos concerts à quelques reprises, a souligné Gordie Johnson, alors qu'il était récemment à Winnipeg pour un spectacle de sa formation. C'étaient de bons gars qui nous ont beaucoup appuyé. Ce sont eux qui ont vu à la traduction de nos textes et qui ont chanté avec nous sur l'album. »

Auteur-compositeur, Gordie Johnson passe son temps à écrire de nouvelles chansons pour Big Sugar, à les enregistrer et à produire des albums pour d'autres formations, entre autres The Black Crowes et Wide Mouth Mason. Le guitariste est reconnu pour son emploi très créateur du *feedback*. « Mais lorsque je veux me reposer et me détendre, je passe du temps avec mon épouse Alex et notre jeune bébé, Willie, sur une ferme tranquille en Alberta », explique-t-il.

Big Sugar est connu pour un son reggae, teinté de funk. Les autres membres de la formation sont Kelly Hoppe (saxophone et harmonica), Al Cross (batterie) et un natif du Trinidad, Mojah (guitare). Les musiciens estiment tous que leurs instruments sont de bien beaux jouets.

Lorsqu'on lui lance la question d'un éventuel spectacle à Saint-Boniface, Gordie Johnson répond sans hésitation, « Absolument ! » Amis et parents francophones, êtes-vous *ready* ?


Photo : Chris Marsh
L'harmoniciste et le guitariste de Big Sugar, Kelly Hoppe et Gordie Johnson.

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Le Club de danse du bon vieux temps organise une ***danse de Noël*** le 23 novembre à 20 h. L'activité aura lieu à l'école Gabrielle-Roy (310, chemin Lamoureux). Billets: 5 $. Info: Yvette Damphousse, 878-9562.

LORETTE

✎ Le comité culturel présente une ***soirée « Bière et saynètes »*** à la salle paroissiale les 23 et 24 novembre. Le coût des billets est de 10 $. Billets et info: Michelle Sorin, 878-2690 et Priscilla Chaudouet, 878-2758.

SAINT-BONIFACE

✎ Pluri-elles organise le ***Souper international de la francophonie*** le 10 novembre à 17 h 30 au sous-sol de la Cathédrale. Billets en vente à Pluri-elles au coût de 10 $ par adulte, 4 $ par enfant de moins de 12 ans ou 25 $ pour une famille de quatre (2 adultes, 2 enfants). Réservations : 233-1735. Si vous désirez seulement assister au spectacle vous pouvez vous procurez un billet au coût de 3 $ à la porte dès 20 h.

✎ Un ***diaporama sur le Moyen-Orient*** suivi d'une ***discussion*** en compagnie de Jean-Jacques Thézard et de Madeleine Stojcic aura lieu le 13 novembre à la bibliothèque de Saint-Boniface de 19 h à 20 h 45. Inscriptions: 986-4331.

✎ L'***assemblée générale annuelle d'Envol 91, 1 FM*** se tiendra le 14 novembre à 19 h 30 au Centre culturel franco-manitobain.

✎ Un ***café-rencontre*** au sujet du mariage chrétien en compagnie du nouvel archevêque de Saint-Boniface, Mgr Émilius Goulet, se tiendra le 15 novembre à 19 h 30 au Centre de pastorale (622, avenue Taché). L'activité sera suivie de la réunion générale annuelle. Pour plus de renseignements, téléphonez à Orietta Dion au 231-4479 ou au 237-6346.

✎ Une ***session de préparation au mariage*** se tiendra les 16, 17 et 18 novembre au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion, 231-4479 ou 237-6346.

✎ Le marché Saint-Norbert tiendra sa ***vente annuelle d'artisanat*** et de pâtisseries de Noël le 17 novembre de 10 h à 17 h et le 18 novembre de 10 h à 15 h au Centre communautaire et au Club Eagle. L'entrée est gratuite.

✎ Un ***entretien avec Alain Dumont*** aura lieu le 18 novembre de 19 h à 21 h au Centre de Renouveau (601, Aulneau). Le thème de l'activité est *Un seul chemin : ta liberté*. Un prix d'entrée de 5 $ est suggéré.

✎ Une ***partie de carte et une vente arc-en-ciel*** organisées par les Associé.es des Sœurs Grises auront lieu le 18 novembre à la salle Langevin (210, rue Masson) de 19 h 30 à 22 h. Prix d'entrée 3 $. Info: Rose Sauviet, 233-1997.

✎ L'Association des résidants de la Place des Meurons tiendra sa ***vente d'artisanat*** le 18 novembre entre 9 h et 16 h au 400, des Meurons. Pour réserver une table au coût de 15 $ téléphonez au 233-3851.

✎ Hubert Balcaen animera un ***atelier de sensibilisation*** intitulé *La vie n'est pas à vendre: breveter le vivant, une menace pour le bien commun* le 19 novembre à 19 h. L'activité aura lieu à l'église Sainte-Marie (29, des Meurons). Info: 233-5892.

✎ L'Union nationale française organise une ***soirée d'automne*** le 24 novembre au 541, Giroux. Les portes ouvrent à 18 h et le souper débute à 19 h. Le coût des billets est de 13 $ pour les adultes et 6 $ pour les enfants. Réservation et info: 233-2520.

SAINT-JOSEPH

✎ ***Partie de carte*** à la salle communautaire le 17 novembre à 20 h.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Une ***conférence sur l'importance du dépistage du cancer du col utérin*** aura lieu le 13 novembre au Coin santé du Centre médico-social De Salaberry à 19 h. Info: 433-7104.

✎ Un ***repas en l'honneur de Sainte-Catherine*** aura lieu le 25 novembre à la Cabane D'MonOncle Armand. Apéritif, fabrication de tire de même qu'un souper traditionnel sont au menu. Le coût du repas est de 15 $. Billets : 433-7758.

AUTRES

✎ Le ***gala Beaujolais Nouveau*** de l'Alliance Française se tiendra le 16 novembre à l'Hôtel Fort Garry dès 18 h 30. Les billets sont vendus au coût de 80 $. Réservations : 477-1515.

✎ L'Association pour les Nations Unies tient son ***concours oratoire*** annuel le 12 mars 2002. Les élèves de 5e année à secondaire 4 peuvent s'inscrire **avant le 15 janvier 2002**. Info: Aurise, 257-0071.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente, à 21 h, **David Larocque** le 9 novembre et **Damien Lussier** le 16 novembre. **Le Mârdi Jazz** présente, à 21 h, **Laurent Roy** le 13 novembre et **David Hasselfield** le 20 novembre. Info : 233-8972.

Les groupes **Piastre de chameau** et **Gato Groové** se produiront lors de la **Soirée sans nom** le 9 novembre à 19 h 30 à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain. Prix d'entrée: 2 $ pour les membres du 100 Nons et 3 $ pour le public.

Le **Centre culturel franco-manitobain** présente, dans le cadre des Coups de cœur francophones, **Marie-Jo Thério** avec Dominique Reynolds en première partie le 15 novembre, **Daniel Boucher** avec Édouard Lamontagne en première partie le 22 novembre et **Madrigal** le 29 novembre. Billets : 233-8972.

THÉÂTRE

Le **Cercle Molière** présente la pièce **Quand Marie est partie** d'Israël Horowitz du 23 novembre au 15 décembre.

EXPOSITIONS

Des **journées portes-ouvertes** sont organisées dans les studios d'artistes les 23 et 24 novembre de midi à 19 h ainsi que le 25 novembre de 13 h à 17 h au 52, rue Albert et au 100 rue Arthur. Info: 947-1666.

La **galerie d'art du Collège universitaire de Saint-Boniface** présente les œuvres de **David MacNair** jusqu'au 29 novembre.

La **Maison des artistes** (219, boulevard Provencher) vous invite à venir voir l'exposition des artistes **Gisèle Ouellette** et **Gaétanne Sylvester** jusqu'au 16 novembre. Info : 237-5964.

Le **Centre culturel franco-manitobain** présente les œuvres de **Gaëtanne Sylvester** sous le titre *Source* jusqu'au 6 janvier. Info : Liza Maheu, 233-8972.

ENFANTS

Le **Théâtre du Grand Cercle** présente la pièce **Au moment de sa disparition** de Jean-Frédéric Messier du 19 au 23 novembre à la salle Pauline-Boutal. Une représentation publique aura lieu le 18 novembre à 15 h.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

LE CINÉMA FRANCOPHONE

Une école de la vie

Dans le cadre du lancement de Cinemental 2001, Les Productions Rivard se sont distinguées par des films qui racontent la fierté d'être francophone et le privilège d'en témoigner.

Mohammed CHOALI



photo : Mohammed Choali

Pascal Boutroy : « C'est une véritable leçon de la vie que j'ai voulu présenter à travers mon film *Michel Dorge, un batteur avec des idées !* ».

Les Productions Rivard ont ouvert le 1er novembre, le Festival du film francophone du Manitoba, Cinémental 2001, en lançant la première du film *Dans l'Ouest, un pays* ... ainsi que cinq volets de la série *Profils* sur des personnalités qui ont brillé par leurs talents dans la communauté franco-manitobaine. Il s'agit de Charles Laflèche, Robert Lemoine, Michel Dorge, Édith Champagne et Paul Leblanc.

Le film *Dans l'Ouest, un pays*..., véritable voyage dans les contrées de la francophonie canadienne de l'Ouest, est aussi une découverte des fabuleux trésors artistiques des communautés qui les peuplent. Au-delà de l'éblouissement des sens ressenti face à la beauté des paysages et des personnages, les spectateurs ont applaudi avec fierté l'engagement communautaire partout vivace dans le pays.

« En dehors du fait que nous sommes une entreprise de cinéma, nous avons la vocation de raconter notre communauté, mentionne le producteur exécutif des Productions Rivard, Louis Paquin. Nous croyons en elle et nous voulons être un véhicule pour sa visibilité. »

Au-delà de la question de la visibilité, il y a aussi toute la problématique de la faiblesse des infrastructures de promotion pour les œuvres artistiques francophones. « Par nos productions, nous voulons créer non seulement des films et contribuer à la vie artistique francophone, mais aussi créer des outils de promotion pour nos artistes et nos illustres personnalités », ajoute Louis Paquin.

D'ailleurs, c'est cet aspect des choses que la série *Profils* a voulu mettre en exergue tout en soulignant la contribution des personnes qui font le sujet des films. « C'est une véritable leçon de la vie que j'ai voulu présenter à travers mon film *Michel Dorge, un batteur avec des idées* précise le scénariste et réalisateur, Pascal Boutroy. Ce personnage qui fait beaucoup pour les jeunes défavorisés ne déploie pas seulement son talent de batteur au profit des jeunes, mais il fait vibrer leur conscience pour les valeurs les plus importantes de la vie également ».

DE LA LANGUE



Les sites qui vous nettoient la langue

Ne considérez pas la liste suivante comme étant exhaustive, loin de là. Il s'agit tout simplement de sites que j'aime bien, pour des raisons tout autant professionnelles que personnelles.

Le français en affaires
http://francais-affaires.com/

Initiative concertée de l'Université McGill, de la Chambre de commerce du Québec et de l'Université du Québec à Chicoutimi, pour l'enseignement du français aux adultes. J'aime particulièrement les exercices et les points d'information des sections « Points de langue » et « Usages/Pratiques », pour leur valeur didactique. On y traite autant des différences entre le français de France et le français québécois que de la langue de la publicité ou de la rédaction d'un curriculum vitæ. Les « Références/Liens » mènent à une longue liste de dictionnaires, dont des lexiques de termes financiers (d'Industrie Canada) ou d'informatique.

Langue au chat
http://www.langueauchat.com/

Ce site promet de vous nettoyer la langue... des anglicismes et des impropriétés! Créé par un réviseur et un traducteur de métier, il est divisé en deux sections consacrées à la langue et à l'humour. La section « Langue » donne de nombreuses réponses à des petits casse-tête quotidiens sur l'emploi des mots. Sa sous-section « Difficultés », par exemple, renferme 2 000 entrées que je préfère consulter en format alphabétique (bouton Index dans la barre supérieure). Allez donc voir pourquoi appel conférence n'est pas français. Cela vous permettra de juger de la présentation visuelle, très efficace à mon avis, des erreurs et des formes à privilégier. La liste des mots en transition (dans la section « Divers ») permet de se rendre compte de l'évolution de l'usage de certains termes. Par exemple, on y indique que le verbe couvrir (un événement, pour les journalistes) est accepté dans Le Petit Robert, tout en étant qualifié d'anglicisme dans deux autres ouvrages de référence.

ClicNet: Français langue étrangère et langue seconde
http://www.swarthmore.edu/Humanities/clicnet/fle.html

Je ne me lasse pas de consulter ce site, qui fut un référentiel de ressources pédagogiques virtuelles longtemps avant que cette notion de dépôt de matériel didactique n'existe. Il renvoie à plus de 400 ressources directement utilisables pour l'enseignement du français langue étrangère et français langue seconde. Sauf que de nombreuses références sont également utiles ou amusantes pour les francophones. En voici un bref échantillon :

· Mille faux amis de la langue française (http://www.termisti.refer.org/faintro.htm);
· Pléonasmes fautifs (http://www.microtec.net/matrem/pleonasmes.html);
· Orthotypographie (http://www.ifrance.com/orthotypographie), pour l'emploi des majuscules et des minuscules.

Grand dictionnaire terminologique
http://www.granddictionnaire.com

Ce n'est pas la première fois que je mentionne cet ouvrage de référence en ligne de l'Office de la langue française. Mais il vaut la peine de répéter que le lien vaut la peine d'être archivé, car il donne accès à trois millions de termes anglais et français, avec de nombreuses mentions sur le bon usage français. C'est grâce au GDT que j'ai appris que le terme webographie était préférable à sitographie, qui m'avait pourtant semblé correct à prime abord.

Dictionnaires-Traducteurs-Glossaires
http://www.liensutiles.org/dico.htm

Le site comprend des liens menant à plusieurs traduiciels (appelés traducteurs en ligne, beurk), mais il est surtout destiné aux professionnels de la langue. J'y retourne de temps à autres, pour l'imposant bric-à-brac de dictionnaires en tous genres qu'il contient, dont celui d'IBM Canada (http://www.can.ibm.com/francais/dico) destiné aux internautes et dans lequel je n'ai pas retrouvé webographie...

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéressent ? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à [illegible] ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Ouverture aux anglophones



Dans *La Liberté* du 5 novembre 1982, on pouvait lire : « Au Manitoba, il existe depuis 1975 un grand concours de production artistique : les Jeux floraux. L'événement annuel, calqué sur une vieille initiative française, a pris de nouvelles dimensions cette année. Les responsables de la compétition ont lancé l'invitation aux étudiants de l'immersion française de la 7e année à la 12e année. Il s'agit d'une décision qui, on l'espère, aura des conséquences, puisque les inscriptions aux Jeux floraux ont chuté de 363 en 1978 à 237 l'an dernier. L'Académie des Jeux floraux : Jean-Louis Ouellette, Antoine Gagné, Alice Bérubé, Lucien Loiselle, Beaufort Péan et Lefco Doche (absente : Madeleine Vrignon). »

Recette

Pita aux œufs (au micro-ondes)

2 pains pita
4 œufs
1 tasse (250 ml) de lait
1 petit oignon haché fin
1/4 tasse (60 ml) de poivron haché fin
1/4 tasse (60 ml) de celeri haché fin
1/2 tasse (125 ml) de tomates émondées (sans graines), en dés
2 c. à table (30 ml) de sauce à salade ou mayonnaise
Sel et poivre

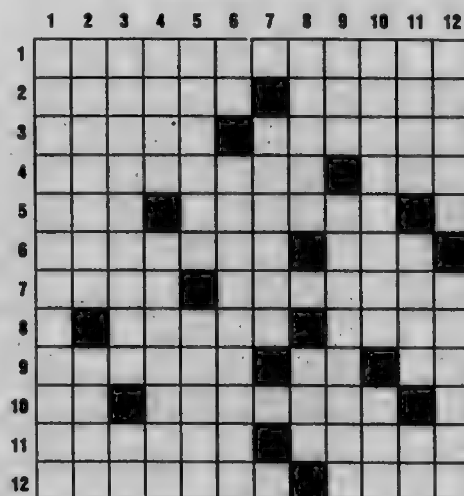
- Mélanger les œufs, le lait, l'oignon, le celeri, le poivron et les dés de tomate.
- Ajouter une pincée de sel et de poivre.
- Faire cuire au micro-ondes avec un couvercle.
- Mélanger à l'aide d'une fourchette à la mi-cuisson.
- Compléter la cuisson et ajouter à la préparation la sauce à salade.
- Farcir les pitas et faire chauffer à nouveau au micro-ondes le temps de réchauffer les pitas, soit de 15 à 20 secondes.

Donne 2 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 168



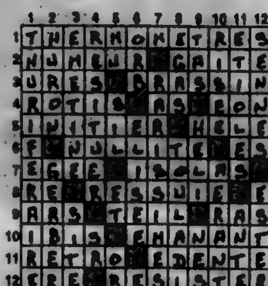
HORIZONTALEMENT

1. Altération pathologique de la marche.
2. Excéder, ennuyer. – Branche à fruits dans la taille longue de la vigne.
3. Personnes qui ont une certaine fortune. Petits traits horizontaux. – Rigolé.
4. Détériorer par l'usage. – Exprimas avec force une opinion.
5. Loi supérieure qui semble mener le cours des événements. – Gouets.
6. Infinitif. – Apposai ses initiales sur.
7. Repas du nourrisson.
8. Ville d'Espagne. – Acquière.
9. Action, manière de lancer. – Ensemble des documents sur lesquels est enregistré le découpage d'un territoire.
10. Âneries, niaiseries. – Posséda.
11. Montagne de Grèce. – Bouche avec du lut. – Infinitif.
12. Dans la Somme. – Pluie torrentielle.

VERTICALEMENT

1. Perspicace, qui juge avec clarté.
2. Industriel de la laine. – Fromage de Hollande.
3. Personne qui siège à côté d'une autre pour l'assister.
4. Qui se rapporte à l'inertie. – Pieu aiguisé.
5. Mets très recherchés. – Pur, irréprochable.
6. Folie. – Plante potagère à odeur forte.
7. Monnaies du Danemark. – Appareil servant à tendre une courroie.
8. Consommais un produit. – Vin blanc mousseux.
9. Rendra moins massif. – Possèdes. – Préposition.
10. Notre-Dame. – Personne incompétente.
11. Hors-d'œuvre de la Méditerranée. – Femelle du porc.
12. Qui a la faculté d'émettre des rayonnements. – Exister.

RÉPONSES DU N° 167



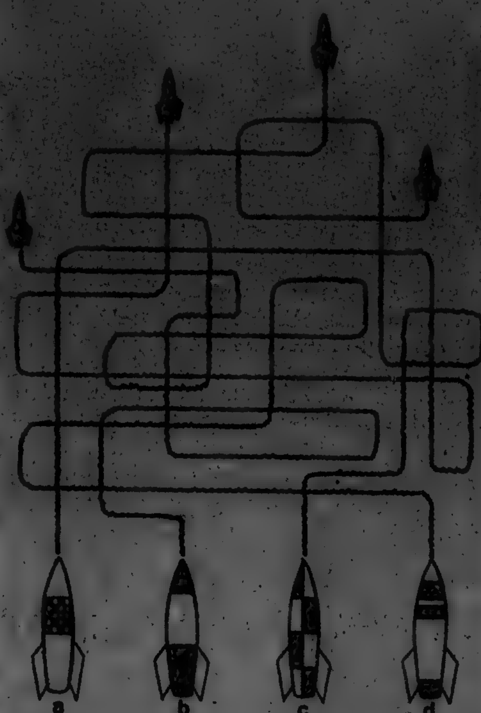
Bicolo

L'armistice

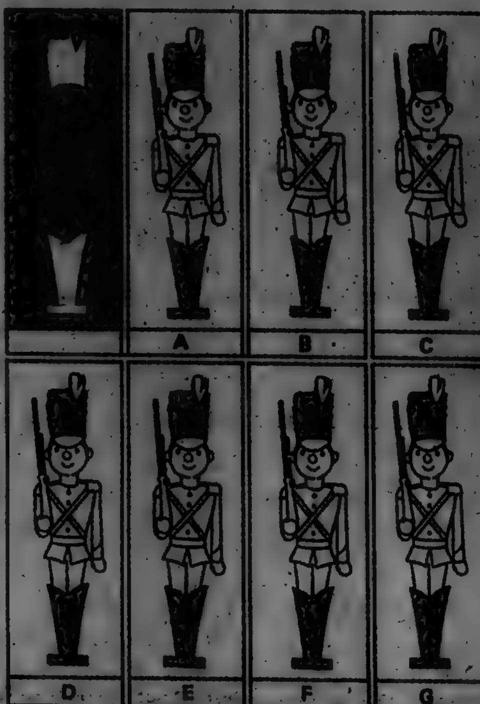
Salut toi ! Je vais te parler de choses peut-être un peu trop sérieuses. Le 11 novembre commémore l'armistice de 1918 qui signait la fin de la Première Guerre Mondiale. Le Canada a choisi cette date pour rendre hommage à ceux qui sont morts pour la patrie pendant cette même guerre et les suivantes. C'est pourquoi tout le monde porte un coquelicot rouge. On dit que le coquelicot poussait sur les terres après la bataille.

Aujourd'hui, les guerres existent encore, mais beaucoup de pays s'allient les uns aux autres pour les éviter ou les arrêter.

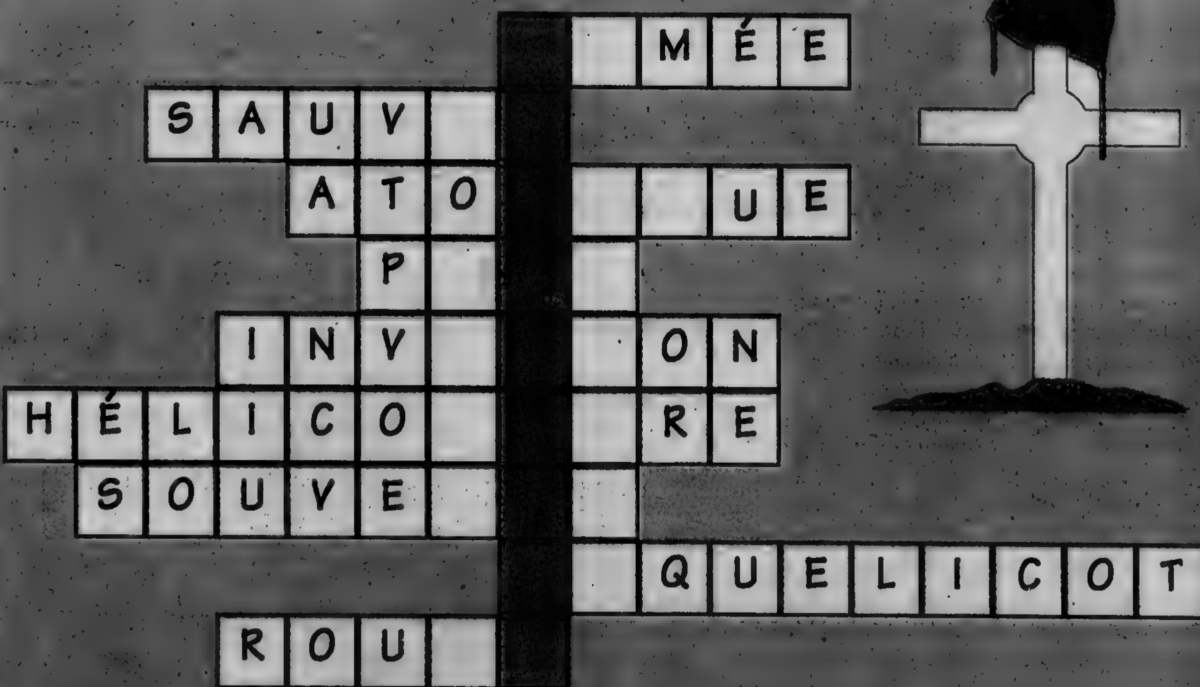
1 Quel est le missile le plus rapide?



2 Retrouve la photo qui correspond au négatif.



3 Complète les mots suivants et découvre celui du milieu.



RÉPONSES :

1. Le missile le plus rapide est le « d ».
2. La photo qui correspond au négatif est la numéro c.
3. Mots cachés : armée, sauver, atomique, paix, invasion, hélicoptère, souvenir, coquelicot, rouge. Mot du milieu : armistice

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

LA LIBERTÉ DU 9 AU 15 NOVEMBRE 2001 LA LIBERTÉ 13

Exposition

Un thème, deux œuvres

La Maison des artistes a été l'hôte du programme l'Échangeur.
Les artistes Gaëtanne Sylvester et Gisèle Ouellette racontent leur expérience.

Mylène CRÊTE

Une petite pièce dans le sous-sol de la Maison des artistes a servi d'atelier durant deux semaines à la Franco-Manitobaine Gaëtanne Sylvester et à l'Acadienne Gisèle Ouellette. Toutes deux ont profité du programme l'Échangeur pour produire des œuvres qui seront exposées à la galerie de la Maison des artistes jusqu'au 16 novembre.

« Le programme a amené un questionnement continu sur nos idées et la justesse des moyens utilisés pour les exprimer », note l'artiste-peintre, Gisèle Ouellette. Cette dernière, dont l'exposition *Les mailles du fil* a été présentée tout au long du mois de novembre, a utilisé le thème *Histoire de sens* de l'Échangeur pour peindre le corps humain émergeant de l'eau sur du film translucide. « C'est par le corps que se construit notre historicité, explique-t-elle. L'eau est également un symbole qui représente la mère et l'inconscient. Peindre le corps émergeant de l'eau représente sortir de l'inconscient pour que le corps prenne sa place. »

Les deux artistes s'entendent pour dire que le fait de travailler avec quelqu'un à ses côtés fait avancer le processus créatif plus rapidement. « Parfois, ça peut prendre un an pour préparer une exposition et ici nous l'avons fait en deux semaines », souligne Gaëtanne Sylvester. Cette dernière a associé des photographies en noir et blanc de mères à des peintures en couleurs similaires créées par de grands maîtres provenant du 15e au 20e siècle afin de faire réfléchir les gens sur le rôle de la femme.

« La femme d'aujourd'hui a plus d'indépendance, mais elle est toujours chargée de s'occuper des enfants, remarque-t-elle. Tant que l'éducation de la progéniture ne sera pas reconnue comme un métier, la femme ne sera pas non plus. » Les peintures en couleurs représentent la nature et la façon dont la mère était « sentimentalisée » au lieu d'être reconnue comme personne durant les siècles passés. Les photographies en noir et blanc prises par Gaëtanne Sylvester ont pour but de montrer des mères en tant qu'individu.

Bien qu'elle se soit inspirée de ses observations, l'artiste Franco-Manitobaine se souvient du sentiment d'isolement vécu lorsqu'elle élevait ses propres enfants. Il y a 20 ans, elle s'est lancée dans l'art, un intérêt qui a survécu à ses nombreux déménagements. Gaëtanne Sylvester a terminé un baccalauréat des beaux-arts à l'Université de Waterloo, une dizaine d'années plus tard.



photo: Mylène Crête

Gaëtanne Sylvester et Gisèle Ouellette ont travaillé dans le même atelier dans le cadre du programme l'Échangeur.

Une deuxième exposition des œuvres de Gaëtanne Sylvester portant sur le même thème se tiendra au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) jusqu'au 6 janvier. Les sculptures formées à partir de moules faits sur le ventre de femmes enceintes ont été complétées avant la participation de l'artiste à l'Échangeur. Des symboles de fertilité comme le pavot, la grenade et le riz sont associés aux sculptures. « Le défi de l'art est de toujours avancer en explorant et en cherchant », constate-t-elle..

BADMINTON

Dernier tour de piste

Plusieurs fois championne canadienne de badminton, Milaine Cloutier a l'intention de céder le flambeau à la relève. Elle était récemment de passage à Winnipeg.

Jean-François NADEAU

Milaine Cloutier est l'une des deux seules joueuses de badminton à avoir remporté un titre canadien dans les trois catégories (simple féminin, double féminin et double mixte). Elle a également participé aux Jeux Olympiques de Sydney, a remporté l'or aux Jeux panaméricains de Winnipeg et de Lima et a été finaliste au U.S. Open 2001. L'athlète de 29 ans participait pour la dernière fois, du 2 au 4 novembre, au Grand Prix Yonex de Winnipeg car elle compte se retirer à la fin de la saison prochaine.

Pour elle, participer à ce championnat national était une occasion de terminer sa dernière année en beauté. En effet, le Grand Prix Yonex était la deuxième compétition de la Série Élite chez les seniors. Les deux meilleurs résultats obtenus lors de cette série serviront à sélectionner les membres de l'équipe canadienne qui iront en Hollande, en février, pour la Coupe Uber. Ils permettront également de déterminer les représentants du Canada aux prochains Jeux du Commonwealth. Pour l'instant, les chances de qualification de Milaine Cloutier sont excellentes puisqu'elle a remporté le championnat de Winnipeg en double féminin en compagnie de sa partenaire de longue date, Robbyn Hermitage.

De plus, par l'entremise du Grand Prix Yonex, Milaine Cloutier a contribué à assurer l'avenir de son sport au Canada. « Plusieurs joueurs juniors participent au Grand Prix Yonex de Winnipeg, indique-t-elle. J'aime partager mon expérience avec eux. Pour moi, il est essentiel de les aider. Ils sont notre relève. »

Bien qu'elle pratique le badminton depuis 20 ans, ce n'est pas par désintérêt ou par diminution de la passion que Milaine Cloutier a choisi de mettre un terme à sa carrière en sport amateur. Il est devenu difficile pour elle de conjuguer entraînements quotidiens, compétitions nationales et internationales et travail. « Je débute ma journée à 5h 45 tous les matins, afin d'être capable de m'entraîner deux fois par jour, explique Milaine Cloutier. De plus, j'ai dû travailler six jours par semaine durant tout l'été pour avoir suffisamment de vacances pour participer aux compétitions. Après plusieurs années, cela devient difficile et stressant. »

Néanmoins, toutes ces années passées sur les terrains de badminton auront apporté beaucoup à la Québécoise. « Le badminton m'aura permis de voyager, raconte Milaine Cloutier. En passant par l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Australie et l'Asie, j'ai visité pratiquement tous les coins du monde. Je n'aurais jamais pu le faire sans cela. De plus, puisque j'ai dû déménager à Calgary en 1990 pour m'entraîner avec l'équipe canadienne, j'ai appris une deuxième langue, l'anglais, que je ne possédais pas du tout auparavant. »

Malgré le fait qu'elle ait joué dans toutes les catégories, le double féminin demeure de loin sa favorite. « Il y a beaucoup plus de stratégie et de rapidité en double, mentionne Milaine Cloutier. Quand le volant est smashé à 300 km/h, il faut réagir assez rapidement. Et puis je dois dire que je joue avec Robbyn Hermitage depuis dix ans et que ça a vraiment cliqué entre nous. »

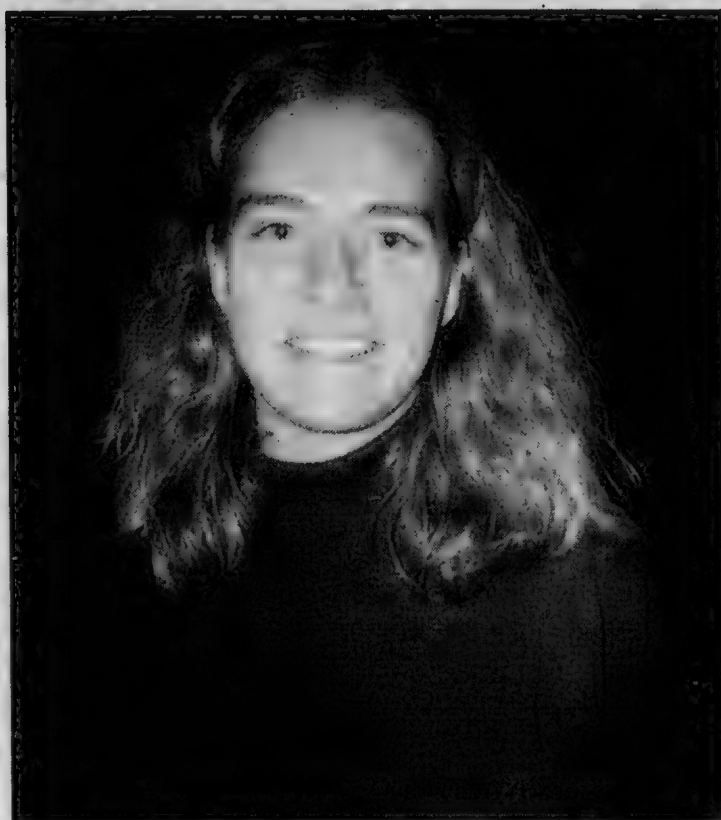


photo : Jean-François Nadeau

Milaine Cloutier : « Si j'avais pratiqué un sport pour son aspect lucratif, j'aurais probablement préféré le tennis ou le golf! »

D'ailleurs, Milaine Cloutier et sa partenaire de jeu ont pour objectif de remporter une médaille aux Jeux du Commonwealth en juillet 2002. « Cependant, avant d'en arriver là, il faudra gagner une autre compétition de la Série Élite en février à Vancouver et participer à la Coupe Uber, rappelle l'athlète. Après cela, nous prendrons un championnat à la fois. »

Pour la championne canadienne, aucun sport ne peut être aussi passionnant que le badminton. « Si c'était à refaire, je le referais sans hésiter, conclut Milaine Cloutier. De toute façon, si j'avais pratiqué un sport pour son aspect lucratif, j'aurais probablement préféré le tennis ou le golf! »

Télé-horaire de la semaine du 12 au 18 novembre 2001

† Le Jour du Seigneur : le dimanche 18 novembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'Église Notre-Dame-du-Bel-Amour de la Communauté Syriaque Catholique par Mgr Pierre Melki, évêque.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin Express		Les 3 mousquetaires		C'est simple comme bonjour			Variées	L'Heure du midi	Les beaux parleurs	Liza		Mon ange		Variées	Tweenies	Variées	Variées
RDI	RDI aujourd'hui		L'Atlantique en direct			Bulletin de santé	L'Heure du midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	7h30 Zig Zag Café	Variées	Variées	Les Zap	Variées		Variées		Variées	Variées	Variées	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Les Zap	Variées	100% question	Journal Suisse
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		Dans la mire		La vie à... / :45 Boutique TVA		Les feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche		Le TVA	

Lundi 12 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir ouest	Mots et maux	Virginie "Ultimatum"	La vie la vie	Meilleur ennemi		L'Or "Inscription à la bourse"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir ouest	Nouvelles sports /:55 C. Charette direct		:55 Politique	:15 Fin de la programmation	
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	RDI à l'écoute	Grands Rep. "Femmes du Hezbollah"		Le Téléjournal/ Le Point		RDI à l'écoute	Le Canada aujourd'hui		Vivre ici	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "Femmes du Hezbollah"		Capital actions	Vivre ici
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Racines et ailes Une série de reportages sur la ville de Saint-Petersbourg, la "Venise du Nord".				Au nom de la loi "Droits des patients"		Biblio-theca	Journal Belge	D.	P.J. police judiciare "Braquage"		Chanter la vie		Le soir 3	Autant savoir
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Méchante semaine	Dans ma caméra	Un an plus tard		RBO documentaire "The politique"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité				:55 Le canal nouvelles		

Mardi 13 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Accent franco.	Virginie	La Facture	Rivière-des-Jérémie "La pleine lune"		Enjeux "Les Ados"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Découverte			:10 Fin de la programmation	
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	RDI à l'écoute	Grands Rep. "L'Islam face au rêve américain"		Le Téléjournal/ Le Point		RDI à l'écoute	Le Canada aujourd'hui		Circuit PME	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "L'Islam face au rêve américain"		Capital actions	Circuit PME
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Temps présent "Chiens d'attaque"		Journal Belge	Racines et ailes Une série de reportages sur la ville de Saint-Petersbourg, la "Venise du Nord".				Télé-cinéma	Le soir 3	Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Les Parfaits	Avoir su...	Histoires filles	KM/H	Tribu.com "Conflit d'intérêt"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité				:55 Le canal nouvelles		

Mercredi 14 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir		Virginie	Monde..-Charlotte	L'île des oubliés		Omertà, le derniers "Cargaison d'or"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir		Nouvelles sports /:25 "Les beaux dimanches" ('74) Catherine Bégin, Jean Duceppe.			
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	RDI à l'écoute	Grands reportages "Nelson Mandela"		Le Téléjournal/ Le Point		RDI à l'écoute	Le Canada aujourd'hui		La Facture	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep: "Jusqu'à la dernière goutte"		Capital actions	La Facture
TV5	Mots et maux	Pyramide	Journal de France	Envoyé spécial			Chronique s d'en haut	Vivre sans homme		Conver-sation	Journal Belge	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Le soir 3	La vérité
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Le retour "Le grand pas"		Emma "Le tuteur"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA,sport /:50Loterie	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Jeudi 15 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Clan destin	Virginie	Gars, fille	Fred-Dy "C'est quoi le signe!?"		L'Écuyer Invité(es): Claude Charron.		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "Don Juan" (Dra,'98) Michel Boujenah, Emmanuelle Béart.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	RDI à l'écoute			Le Téléjournal/ Le Point		RDI à l'écoute	Le Canada aujourd'hui		Entrée des artistes	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages "Nelson Mandela"		Capital actions	Entrée des artistes
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Pas rêver Invité(es): Daniel Prévost.		Écrans du monde	On ne peut pas plaire à tout le monde			Les arts et les autres	Journal Belge	Envoyé spécial			Télé-tourisme	Gour-mande	Le soir 3	Oeuvres chantier
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Lampe magique	Surprise sur prise	Cauchemar d'amour "Panne d'amour"		Si la tendance se... "Premier Ministre"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA, sports/:50Loterie /:55Enfants		:55 Infopublicité		:55 Le canal nouvelles		

Vendredi 16 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Caserne 24 "Réconfort"		Ce soir	Même longueur	Infoman	Catherine	La fureur		Zone libre "Ingrid Bétancourt"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "Pleine lune à Woodstock" (Com/dra,'99) Liev Schreiber, Anna Paquin.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Canada: Une histoire populaire				Le Téléjournal/ Le Point		Culture-Choc	Le Canada aujourd'hui		Griffe	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages "Nelson Mandela"		Capital actions	Griffe
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Thalassa Les réalités contrastées de la région du détroit d'Ormuz.			Splendeurs... "Les plus beaux paysages"		Le mondial d'impro Juste pour rire 2001		Journal Belge	Union Libre		Le grand bâtre			Le soir 3	Méditer-ranéo
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	J.E.		Claire Lamarche				Le TVA	Je regarde moi non plus		TVA,sport /:50Loterie	"Le parrain" Le fils d'un chef de la mafia finit par succéder son père. (Drame,1972) Al Pacino, James Caan, Marlon Brando.					

Samedi 17 novembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ralph la Racaille	Wounch-poounch	Weekend-ers	La cour de récré	Papyrus	Histérial	Au Max	Clan destin	L'Heure du midi	"Viens danser... sur la lune" (Com/dra,'97) Michael Yarmush, Nathalie Vansier.				Mots et maux	Accent franco.	Brio	Expresso	Culture-Choc
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Circuit PME	Griffe	Entrée des artistes	L'Heure du midi	Enjeux		Vivre ici	La Semaine verte		Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Génies en herbe	Décou-verte	TV5journal /:15Invité	Cap aventure	Outremers	Méditer-ranéo	TV5 le journal /:15 Les dicos d'or		:15 Reflets Sud		:15 Autovision	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Dicos d'or			Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		La Trattoria	Bec et museau	Fleurs, jardins	Vins et fromages	I-D maison		Via TVA	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	"Blanche Neige" (Conte,2001) Miranda Richardson, Kristin Kreuk.			:45 Quoi Bugs?

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Télé-journal	Parlez-moi des...	Hockey Panthers de la Floride vs Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Molson						L'Aventure olympique		Télé-journal	Nouvelles/:55Charron	:25 Maison-Blanche "Lord John Marbury"		:25 "Retour vers le futur III" (Fant,'90) Christopher Lloyd, Michael J. Fox.			
RDI	Circuit PME	Culture-Choc	Le Journal RDI	La Facture	Enjeux		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands Rep. "L'Islam face au rêve américain"		Zone libre		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux		Télé-journal	La Facture
TV5	Cultivé	Pyramide	Journal de France	Union Libre		Ferland, Rivard... Présentation du spectacle d'ouverture des FrancoFolies de Montréal 2000.				Gros plan sur..	Journal Belge	Mots minuit			:05 Pas rêver Invité(es): Daniel Prévost.		Le soir 3 /:15Images	Arte reportage
TVA	Le TVA 18 Heures	"Jack, le bonhomme de neige" (Com,'98) Kelly Preston, Mark Addy.				"Le Chacal" (Police,'97) Richard Gere, Bruce Willis.					:15 Le TVA	:40 Le TVA, sports	Loteries /:05 "Le parrain III" Le parrain de la mafia américaine cherche à oeuvrer dans la légitimité. (Dra,'90) Andy Garcia, Al Pacino.					

Dimanche 18 novembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Loup y es-tu?	Jim Bouton	Mona la vampire	Titi & Grosminet	Le Jour du Seigneur		5 sur 5		L'Heure du midi	Semaine verte		Second regard	Jamais sans mon livre...		"Sabrina" (Rom,'54) Audrey Hepburn, Humphrey Bogart.			
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Bulletin de santé	Circuit PME	L'Heure du midi	Zone libre		Accent franco.	Grands Rep. "Femmes du Hezbollah"		Enjeux		Griffe		Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Splendeurs naturelles de l'Afrique		TV5journal /:15Invité	Niouzz	Kiosque		TV5 le journal /:15 Haute couture Prêt-à-porter: Printemps-Été 2002.			:45 Vins et fromages	:15 Silence ça pousse	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Chanter la vie		Gour-mande	Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Doc Hollywood" (Com,'91) Julie Warner, Michael J. Fox.				Maman Dion Invité(es): Dominique Bertrand.		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Week-end financier	"Beethoven 2" (Com,'93) Bonnie Hunt, Charles Grodin.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h00 "Sabrina"	4 et demi... "R.I.P."	Téléjou-rnal	Découverte "Les rayons X"		Stars à domicile			La 3e période		Téléjou-rnal	Nouvelles sports /:55 "Les feux de la rampe" (Com,'52) Claire Bloom, Charles Chaplin.					:25 Fin de la programmation	
RDI	5 sur 5		Le Journal RDI	RDI à l'écoute	Zone libre		Téléjou-rnal	Culture-Choc	RDI à l'écoute	Second regard	Enjeux		Téléjou-rnal	La Facture	Zone libre		Téléjou-rnal	Accent franco.
TV5	Chronique s d'en haut	Roma, Roma	Journal de France	Vive dimanche!			:05 Vive dimanche!	:35 Campus L'actualité littéraire avec la remise du prix Goncourt.			:05 Journal Belge	Écrans du monde	Ferland, Rivard... Présentation du spectacle d'ouverture des FrancoFolies de Montréal 2000.				Le soir 3/:15 Clips	50..et un monde
TVA	Le TVA 18 Heures	Les Gags	Comicographie "Jean-Michel Anctil"		Le retour, une histoire de famille		"Une bouteille à la mer" (Dra,'99) Robin Wright Penn, Paul Newman.				:45 Le TVA	:10 Le TVA, sports	Loteries /:35 Infopublicité					:35 Canal nouvelles

Gens d'ici

Au service des femmes

Mohammed CHOALI

Barbara Bourrier-LaCroix, coordonnatrice du Centre d'information du Réseau canadien pour la santé des femmes depuis le 15 février 2001, est une employée passionnée par son travail.

Elle a pour responsabilité de gérer les ressources d'information qui ont trait à tous les domaines de la santé des femmes. Depuis qu'elle a occupé son nouveau poste, elle a fait le tri de toute la documentation disponible et a procédé à son catalogage.

« Quand je suis arrivée au centre, il était presque impossible de trouver l'information pertinente par rapport à une demande particulière d'une cliente ou d'un organisme parce que la documentation n'était pas organisée », mentionne Barbara Bourrier-LaCroix.



Barbara Bourrier-LaCroix

Pourvue d'un baccalauréat en Sciences obtenu au Collège universitaire de Saint-Boniface et d'une maîtrise en Bibliothéconomie obtenue à l'Imperial State University au Kansas, l'univers de la gestion documentaire n'a plus de secret pour elle.

Elle est aujourd'hui à une phase de son travail où elle est entrain de préparer un thésaurus qui va aider la structuration scientifique des ressources du centre. De plus, ses efforts en matière d'acquisition de nouveaux documents continuent de produire les résultats escomptés et d'améliorer le fonds documentaire déjà riche de plus de 200 documents.

« Mon ambition, dit-elle, c'est de contribuer à optimiser les ressources du centre et de les rendre facile d'accès à nos utilisateurs. Les femmes qui se présentent chez nous ont souvent des inquiétudes et des interrogations très personnelles sur leur état de santé ou sur celui d'un de leurs proches parents ou amis. Nous devons être outillés pour les aider à trouver les réponses qu'elles cherchent ou du moins les orienter vers d'autres sources ».

ÉCONOMIE

Plus que des desserts

Pour pallier à la baisse de son chiffre d'affaire, le restaurant Le Dessert juste offre de nouveaux produits que les clients pourront donner en cadeau.

Mylène CRÊTE

Lors de l'ouverture de son restaurant Le Dessert juste (Just Desserts Cafe), il y a quatre ans, Sandy Nicoll avait eu l'idée de vendre quelques produits pour offrir un peu plus à sa clientèle. Elle a commencé avec quelques-uns et a senti le besoin, il y a quelques semaines, d'exploiter ce filon. D'autant plus que la construction du Pont Provencher a fait baisser son chiffre d'affaire d'environ 40 %.

« Je veux donner une raison de plus à ma clientèle de venir, explique-t-elle. Je voulais également que le restaurant offre quelque chose d'unique et de différent des autres. » Deux étagères remplies de produits pour le corps ou pour la cuisine ont été disposées dans une des salles à manger. Les dix lignes de produits proviennent presque toutes du Canada et plusieurs d'entre elles sont fabriquées au Manitoba comme le riz sauvage. Tous ces cadeaux à vendre ont été produits dans le respect de l'environnement et peu d'endroits les vendent à Winnipeg.

« Ils sont complémentaires au restaurant », souligne Sandy Nicoll. Entreprise familiale, Le Dessert juste applique cette philosophie de respect sur tous les plans. Ses repas sont préparés à partir d'aliments biologiques et ils sont tous fait maison. La propriétaire se fait un devoir d'appuyer la communauté en vendant, par exemple, des livres de cuisine au profit d'une association pour les gens souffrant d'ostéoporose. Bien qu'elle ne parle pas le français couramment, Sandy Nicoll offre un menu bilingue et n'engage que des serveurs qui parlent les deux langues pour respecter l'esprit du Quartier français.



photo: Mylène Crête

La propriétaire du Dessert juste a décidé de diversifier ses services en vendant des produits uniques.

Autrefois professeure, la restauratrice a vendu des gâteaux pendant une dizaine d'années à partir de chez-elle avant d'ouvrir Le Dessert Juste. « J'ai décidé de me lancer en affaires parce que tout le monde me demandait pourquoi je n'avais pas encore mon propre restaurant », indique-t-elle le sourire aux lèvres. Une fois son contrat avec l'école où elle enseignait terminé, elle s'est inscrite à un cours de démarrage d'entreprise.

« Ça m'a pris un an pour trouver l'emplacement du restaurant, se souvient-elle. J'avais une idée précise de ce que je voulais et j'ai trouvé qu'être à l'entrée de Saint-Boniface amènerait une affluence. » Sandy Nicoll et son mari ont acheté tout l'édifice et demeurent au deuxième étage.

Celle-ci espère qu'avec le temps des Fêtes, les gens viendront acheter des petits cadeaux à son restaurant et qui sait, peut-être manger un peu de gâteau…

Impacts de la chute

L'incertitude des investisseurs et le ralentissement économique font diminuer la valeur du dollar canadien.

Mylène CRÊTE

Le taux de chômage au Canada pourrait bien augmenter si la valeur du dollar canadien face à la devise américaine continue de baisser, selon la professeure d'économie au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Sylvie De Serres. Le dollar canadien est descendu, le 1er novembre, à son niveau le plus bas de toute son histoire face à la devise américaine. Il a atteint 62, 66 cents américains et a finalement gagné 0, 17 cents.

« L'incertitude qui règne depuis les attentats du 11 septembre incite les consommateurs à épargner et à payer leurs dettes au cas où ils perdraient leur emploi ou seraient victimes d'une attaque terroriste, explique-t-elle. Il y a donc moins de vente. Les entreprises ont, quant à elles, retardé leurs projets d'investissements et leur congrès annuel pour voir comment la situation économique se dessinerait. »

Cette perte de confiance envers le marché est à l'origine de la baisse du dollar canadien. Les investisseurs étrangers sont moins tentés d'investir au Canada et la valeur de la devise canadienne diminue en même temps que la demande. L'incertitude pourrait continuer à ralentir l'économie.

Les entreprises qui utilisent des matières premières provenant des États-Unis pourraient être les plus touchées puisque avec la chute du dollar, les achats à l'extérieur du pays coûteront plus cher. « Cela augmente le coût de production et fait diminuer le profit des entreprises », indique Sylvie De Serres.



photo: Mylène Crête

Les impacts de la baisse du dollar canadien pourraient se faire sentir jusque dans le budget de Paul Martin selon l'économiste, Sylvie De Serres.

La Canada pourrait cependant profiter de la situation au niveau des exportations. Environ 85 % des biens exportés le sont vers les États-Unis. Vu la faible valeur du dollar canadien, l'achat coûtera moins cher aux Américains et ils pourraient acheter plus. « Cela ne compensera pas nécessairement les impacts négatifs de la baisse ressentis ici », signale-t-elle. L'économiste de l'Université du Manitoba, Laura Brown, est également de cet avis. « Cela donnera une poussée pour qu'il y ait plus d'efficacité dans l'exportation, affirme-t-elle. Il faut se demander où nous voulons concentrer nos énergies: dans les matières premières comme nous le faisons ou dans des secteurs d'avenir comme les télécommunications et la biotechnologie. »

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, répondra peut-être à cette question lorsqu'il déposera son budget en décembre. Selon Sylvie De Serres, il n'aura d'autre choix que le statu quo. « Il n'est pas dans une position pour annoncer une diminution d'impôt ou de plus grandes dépenses sauf pour la défense nationale et les télécommunications, souligne-t-elle. De plus, il devra réviser ses dépenses à la baisse. » À son avis, un déficit budgétaire demeure improbable puisque le parti Libéral a tout fait pour diminuer la dette.

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Idéal pour chauffer les étables et les entrepôts

Pas besoin de dépenser une fortune pour chauffer un entrepôt, une étable ou un bâtiment industriel. Grâce au système de chauffage unique inventé par Henry Marion de Saint-Jean-Baptiste, fermiers et entrepreneurs peuvent maintenant chauffer leurs bâtiments de façon économique, propre et sécuritaire.



L'entreprise de Henry Marion, **Ryte Heating Systems,** offre trois chaudières de capacité différente. Leur originalité : le brûleur est alimenté par des résidus de bois, de charbon ou de paille, ce qui en fait un système idéal pour les étables, entrepôt et bâtiments industriels. Comme pour d'autres systèmes, la combustion de l'élément (la paille par exemple) chauffe l'eau qui elle sert à chauffer le bâtiment. Cependant, la chambre de combustion est conçue de telle sorte qu'elle évite toute perte d'énergie. Résultat : ce système peut entraîner des réductions des coûts de chauffage de plus des deux tiers, calcule l'entrepreneur! « Et puis notre plus grosse chaudière produit 1,5 million de BTU, soit assez de chaleur pour alimenter 30 à 35 maisons », précise Henry Marion.

« Nous avons fait beaucoup de progrès depuis nos premiers prototypes, explique-t-il. Nous avons incorporé plusieurs options qui permettent à nos clients d'être alertés en cas de panne d'électricité ou s'il y a une variation trop grande de la température de l'eau. Nous avons même intégré un système de récupération de la cendre. »

Henry Marion a mis près de huit ans à la conception de chaudières qui puissent être mises en marché. « On voulait s'assurer d'avoir une bonne chaudière, remarque-t-il. On ne voulait pas « brûler » notre nom en vendant un système qui n'était pas à point! »

Jumeler des ressources pour créer un nouveau produit

En 1994, lors d'un premier forum réunissant des gens des municipalités bilingues et qui allait mener à la mise sur pied du CDEM deux ans plus tard, la commercialisation des chaudières d'Henry Marion était déjà identifiée comme prioritaire par la corporation de développement économique de Montcalm.

Quand l'entrepreneur s'est adressé au CDEM pour avoir des conseils, il n'était donc pas un inconnu. Le CDEM a accompagné l'entrepreneur dans l'évaluation de son projet, la réalisation du plan d'affaires, les étapes de mises en marché du produit et les démarches en vue de l'obtention de financement.

« Quand nous avons rencontré monsieur Marion, rappelle le commissaire industriel, Maurice McCarthy, nous avons tout de suite cherché à lui trouvé des partenaires pour l'aider à développer son produit. Pour ajouter de l'expertise dans la conception et la fabrication des chaudières, nous l'avons mis en contact avec l'ingénieur Norbert Brémault et avec Emmanuel et Sergio Briscese. Le produit d'Henry Marion a un énorme potentiel et pour que des projets de cette envergure voie le jour, c'est intéressant de pouvoir faire appel à des expertises francophones et d'amener des entrepreneurs à collaborer ensemble. »

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :

Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Lazare, Saint-Georges, Somerset, M. R. Saint-Laurent, M. R. Ritchot, M. R. De Salaberry, M. R. Montcalm, M. R. Ellice.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 990-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@cdem.com
614, rue Des Meurons, 2e étage, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9

Le CDEM bénéficie de l'appui financier du gouvernement du Canada et de la Province du Manitoba et est un partenaire de Diversification de l'économie de l'Ouest. Canada

SAINT-PIERRE-JOLYS

20 ans au service des enfants

Les premières années de notre vie sont déterminantes pour notre avenir. Célébrant cette année son 20e anniversaire, la garderie Jolys Co-op Inc. fait tout ce qu'elle peut pour assurer le meilleur développement de chacun de ses enfants.

Jean-François NADEAU

Une soirée portes ouvertes était organisée, le 25 octobre, afin de célébrer le 20e anniversaire de la garderie Jolys Co-op Inc. de Saint-Pierre-Jolys. Anciens parents et parents actuels, employés et ex-employés, politiciens de la municipalité rurale de Salaberry : tous étaient invités pour l'occasion.

« Je suis très satisfaite, lance la présidente du conseil d'administration de la garderie, Josée Walters. Entre 40 et 45 personnes sont venues à la célébration. Cela a été très intéressant pour elles de constater l'évolution de l'établissement en 20 ans. »

L'histoire de la garderie Jolys Co-op Inc. a débuté alors qu'un groupe de parents de Saint-Pierre-Jolys se sont regroupés, car ils n'arrivaient pas à dénicher une personne pour garder leurs enfants. Ils ont donc décidé de consulter la population, et de leur sondage a émergé l'idée de fonder une garderie coopérative.

Depuis les tout premiers débuts de l'entreprise, le jardin d'enfants qui compte désormais jusqu'à 38 enfants, à connu une constante évolution, principalement en ce qui concerne la vision de l'enfant et de son développement. L'ensemble de la programmation a été modifié et la discipline n'a plus la même signification aujourd'hui.

« Maintenant, tous les employés suivent des cours et des ateliers de formation au moins deux fois par année, explique la directrice de la garderie Jolys Co-op, Marie Vinet. Nous connaissons mieux l'enfant qu'il y a quelques années, ce qui fait que la garderie correspond davantage à une pré-maternelle. Au lieu de laisser l'enfant constamment en période de jeu libre, nous utilisons des activités pédagogiques afin qu'il apprenne tout en s'amusant. »

De plus, quand un enfant tape son ami ou lui vole son camion favori, il n'est plus question de le retirer du groupe en lui disant : « Tu reviendras quand tu auras réfléchi ! » Selon la directrice du service de garde, il est préférable d'amener l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. « Il faut que les tout-petits apprennent à résoudre leurs conflits en disant ce qui les dérange, ce qui ne leur plaît pas, indique Marie Vinet. Au fond, nous les préparons à être autonomes pour leur entrée à l'école. Nous visons leur développement global. »



photo : Jean-François Nadeau

Josée Walters : « Je crois que la garderie Jolys Co-op Inc. est la perle de notre localité. »

Pour Josée Walters, Saint-Pierre-Jolys est choyé de pouvoir compter sur un service de garde de qualité, malgré les difficultés qui touchent parfois plus durement les municipalités rurales. « Nous avons eu la chance d'avoir cette garderie dans notre communauté depuis 20 ans, bien que d'autres centres aient dû fermer leurs portes en raison d'un manque de personnel ou de problèmes financiers, souligne-t-elle. La garderie Jolys Co-op Inc. a survécu à ces difficultés, ce qui nous donne d'autant plus de raisons de la fêter. »

Elle est également d'avis que sa communauté ne serait pas la même sans la présence et le soutien de l'établissement. « Je crois que la garderie Jolys Co-op Inc. est la perle de notre localité, affirme Josée Walters. La majorité des gens ne connaissent pas son importance, à moins d'avoir des enfants et d'avoir besoin de ce service. C'est là qu'on peut mesurer le rôle important que joue le centre dans la vie de bien des familles. »

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

AUXILIAIRE

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler les postes suivants à **l'École Taché** :

Auxiliaire généraliste :
5,5 heures par jour et surveillance (à déterminer)

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

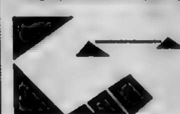
Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la directrice **avant 16 h le 16 novembre 2001** :



Madame Renée-France Labossière
Directrice
École Taché
744, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W7

Téléphone : (204) 233-8735 **Télécopieur : (204) 235-0321**

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE DU CANADA



Le Programme de contestation judiciaire du Canada est une société à but non lucratif ayant pour mandat d'administrer l'aide financière à accorder à des causes types portant sur les droits à l'égalité et les droits linguistiques que garantissent la Charte canadienne des droits et libertés et la Constitution du Canada.

Le Programme est à la recherche d'une personne dynamique pour se joindre à son équipe unique de personnes dévouées à la promotion des droits constitutionnels à titre de :

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES SERVICES FINANCIERS ET DE BUREAU

Le directeur ou la directrice des services financiers et de bureau est responsable de l'application des politiques financières et des pratiques administratives du Programme et de l'administration efficace du bureau. Il ou elle travaille en étroite collaboration avec la trésorière, le directeur général et les autres membres du Programme ainsi qu'avec les membres et les demandeurs d'aide financière.

Ses fonctions comprennent notamment: paiement des comptes, comptes à recevoir, préparation de la paye, préparation des budgets pour les demandes d'aide financière, préparation de l'apurement des comptes des demandeurs, y compris l'examen des factures, préparation des états financiers, tenue de la petite caisse, exécution des opérations bancaires, rapprochements bancaires, rapports financiers des projets financés par le Programme et coordination et préparation des vérifications comptables. Le directeur ou la directrice des services financiers et de bureau est responsable de l'entretien du bureau ainsi que des systèmes de communication, d'informatique et de classement.

Qualités requises : comptabilité de base avec formation pertinente et/ou expérience des programmes de comptabilité informatisés tels que ACCPAC. Aptitudes administratives, excellente aptitude à écrire, entregent, grande aptitude à communiquer, expérience de travail auprès des diverses collectivités que sert le Programme. La préférence sera accordée aux candidats et aux candidates pouvant s'exprimer verbalement et par écrit en anglais et en français.

Le Programme de contestation judiciaire du Canada souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. En ce sens, il encourage les Autochtones, les personnes appartenant à une minorité de langue officielle, les personnes atteintes d'une déficience, les personnes de couleur, les femmes et les personnes appartenant à un groupe traditionnellement défavorisé à poser leur candidature.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de trois références, au plus tard à **17 heures**, le **19 novembre 2001**, sous pli CONFIDENTIEL à : **Directeur général, Programme de contestation judiciaire du Canada, 294, avenue Portage, bureau 616, Winnipeg (Manitoba) R3C 0B9.**

OFFRE D'EMPLOI

POSTE : COORDINATION (Poste contractuel)

MISSION DU POSTE : Coordonner, sous la direction du Conseil pastoral francophone interdiocésain de la Saskatchewan (CPFIS), les services pastoraux de langue française nécessaires au développement et à l'épanouissement des paroisses francophones et bilingues de la Saskatchewan et à renforcer les liens entre elles.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- mettre en oeuvre les stratégies nécessaires à la réalisation du mandat du CPFIS;
- assurer la coordination de la formation pastorale en français pour les catholiques d'expression française en province;
- coordonner avec les équipes diocésaines les efforts dans le domaine de la catéchèse en Saskatchewan.

QUALITÉS REQUISES :

- formation en pastorale et liturgie;
- formation, compétences et expérience en enseignement;
- connaissances et expérience au niveau de la catéchèse;
- connaissance de la communauté francophone en milieu minoritaire;
- maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit.

LIEU DE TRAVAIL : en Saskatchewan; endroit précis à négocier.

DURÉE DU CONTRAT : Temps plein pour un an, coommençant le plus tôt possible avec possibilité de renouvellement.

RÉMUNÉRATION : À déterminer selon les qualifications.

Faire parvenir sa candidature **avant le 30 novembre** à :

Dorothée Gaudet-Cousin
Conseil pastoral francophone interdiocésain de la Saskatchewan
406, court Anglin
Saskatoon (SK) S7J 5G1
Courriel : dgaudetcousin@home.com
Téléphone : 306-374-0736

Vous êtes sur l'assurance-emploi?
Vous êtes à la recherche d'emploi?
Programme de partenariat pour l'emploi

La Société franco-manitobaine, en collaboration avec Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, est à la recherche de personnes bilingues pour combler divers postes au sein d'organismes à but non lucratif franco-manitobains par l'entremise du Programme de partenariat pour l'emploi (secrétaires, coordonnateurs / coordonnatrices, formateur / formatrice en alphabétisation, recherchistes, bibliothécaire, aides au service de garderie, etc…)

*** Les personnes intéressées aux différents postes doivent répondre aux critères d'admissibilité de l'assurance-emploi.

Pour tous autres renseignements, communiquez avec Joelle Boisvert, coordonnatrice de projets à la Société franco-manitobaine au (204) 233-4915 ou de l'extérieur de la ville au 1-800-665-4443.

De génération en génération



Société franco-manitobaine
Joelle Boisvert, Coordonnatrice de projets
383, boulevard Provencher, pièce 215, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9
(204) 233-4915 ou 1-800-665-4443
sfm@sfm-mb.ca

William A. Berry & Son, Inc.

Surintendants de chantier

William A. Berry & Son, Inc. cherche à recruter deux surintendants de chantier avec expérience dans la construction hospitalière pour ses projets à l'étranger. Les tâches comprendront l'organisation et la supervision du travail des sous-traitants, l'aide à la planification des activités de construction, des besoins en matériels, outillages et main d'œuvre, ainsi que du transfert de connaissances à leurs collègues des entreprises locales de construction.

Un minimum de cinq années d'expérience en construction hospitalière ainsi que la capacité de travailler en milieu culturellement différent outre-mer es requis.

Une connaissance approfondie de toutes les disciplines de la construction de même que de la planification et du contrôle des activités est également requise.

En plus de la langue française, les candidats doivent également maîtriser l'anglais et aussi être familier avec le système métrique.



Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Mr. Elton Battersby, Project Engineer
William A. Berry & Son, Inc.
100 Conifer Hill Drive
Danvers, MA 01923, USA
Fax: 978-777-8217 www.berry.com



est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice), Programme de pastorale

Poste à temps partiel
(heures à négocier)

Le Centre Taché est un établissement de la Corporation catholique de la santé du Manitoba. Nous offrons des soins complexes à 314 résidents en perte d'autonomie ainsi qu'à une clientèle de jeunes adultes handicapés dans un environnement de compassion et d'amour.

Le poste: Nous cherchons une personne dynamique qui possède les connaissances et les habiletés nécessaires afin de coordonner le programme de pastorale du Centre.

Compétences requises :

- formation de base en pastorale (C.P.E.);
- minimum de 2 à 5 ans d'expérience en pastorale ou expérience connexe;
- capacité de gestion en ressources humaines et financières;
- possède de l'entregent et possède des habiletés supérieures en communication et relations interpersonnelles;
- est capable de s'exprimer verbalement et par écrit en français et en anglais.

Si vous croyez posséder les compétences ci-dessus ou vous avez une formation et expérience connexe, vous êtes priés d'envoyer votre lettre de demande accompagnée par votre curriculum vitae **avant le 23 novembre 2001** à :

Centre Taché
Ressources humaines
185, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B3

Télécopieur : (204) 233-6803
Courriel : edevers@tachevalade.org

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidats et les candidates retenu.e.s.

DIRECTION RÉGIONALE



Katimavik, le plus important programme jeunesse au Canada, financé par Échanges Canada, est à la recherche d'une personne très motivée pour gérer son programme de développement en leadership dans la région.

Directeur(trice) régional(e)
Prairies, TNO et Nunavut

Sous l'autorité du directeur général, le(la) directeur(trice) régional(e) est responsable d'une équipe de 25 employés permanents et contractuels. Le titulaire fournit un soutien organisationnel au personnel, assure la gestion du budget, développe et maintient de nouveaux partenariats avec les communautés d'accueil et travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction nationale.

Exigences : 5 ans d'expérience dans un poste similaire; diplôme universitaire dans un domaine pertinent et formation en supervision; excellentes habiletés interpersonnelles. Bonne compréhension des questions relatives à la jeunesse, au travail bénévole et à l'éducation non-formelle, ainsi que celles inhérentes aux défis du développement communautaire au Canada. Déplacements fréquents à travers les provinces des prairies et les territoires.

La maîtrise du français et de l'anglais de même que la connaissance des logiciels MS-Office sur PC-IBM compatible et des technologies liées à Internet sont requises.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité au plus tard le 14 novembre 2001 à :

Jean-Guy Bigeau, Directeur général
Édifice du Port de Montréal, aile 3, bureau 2160
Montréal (Québec) H3C 3C5
jgbigeau@katimavik.org

Seuls les candidats retenus seront contactés
English version of this offer is available on our Website at www.katimavik.org

---

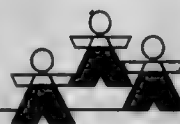
La Garderie de Bambins de Saint-Boniface inc.
197, rue Kitson

est à la recherche d'un(e)
EJE II
position ouverte immédiatement.

Salaire selon l'échelle du MCCA.

Doit bien parler et écrire le français.

Appelez Claudette au 237-8660.



recherchent des
éducateur(trice)s de la jeune enfance.

Langue française
parlée et écrite nécessaire.
Premiers soins et RCR requis.

Salaire selon le guide du MCCA.

Entrée en fonction :
immédiatement

Venez vous joindre à nous !

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Les Heures Claires Inc.
320, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0J4

La Division scolaire franco-manitobaine nº 69
Apprendre et grandir ensemble

ORTHOPÉDAGOGUE/PHASE D'ACCUEIL

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche d'un.e candidat.e. pour combler le poste suivant à **l'École communautaire Réal-Bérard** :

Orthopédagogue à 75 % du temps
Phase d'accueil à 25 % du temps

Contrat temporaire à 100 % du temps

La préférence sera donnée aux candidat.e.s qui ont une formation et de l'expérience dans le domaine de l'orthopédagogie.

L'entrée en fonction est immédiate.
Ce poste temporaire prendra fin le 28 juin 2002.

Les personnes intéressées enverront leur application **avant le mercredi 14 novembre 2001** à :



Madame Evelyne Beaudoin
Directrice
École communautaire Réal-Bérard
Case postale 490
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone : (204) 433-7706 **Télécopieur : (204) 433-3086**

La Division scolaire franco-manitobaine nº 69
Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à ***l'École / Collège régional Gabrielle-Roy*** :

Espagnol 20G et 30S
Français 20F
Sciences humaines 10G

Contrat temporaire à 100 %

L'entrée en fonction se fera le 1er février 2002 et prendra fin le 28 juin 2002 avec possibilité de renouvellement pour le premier semestre 2002.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt en communiquant avec la direction **avant 16 h le mardi 20 novembre 2001** :



Monsieur Mario De Rosa
Directeur
École/Collège régional Gabrielle-Roy
Case postale 430
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Téléphone : (204) 878-2147 **Télécopieur : (204) 878-3495**

La Division scolaire La Montagne nº 28

Postes disponibles à compter du 7 janvier 2002 :
Niveau primaire et présecondaire

Pour plus d'information appeler M. Henri Bouvier au 248-2228.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'attention de :

Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Télécopieur : (204) 248-2482

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

RECHERCHE

HABITAT CHEZ-SOI est à la recherche d'une famille pour son prochain projet de construction d'une maison. La famille doit être prête à investir des heures de travail pour la construction de la maison avec des bénévoles francophones de la communauté. Pour plus d'information, contactez Roxanne à Habitat Chez-Soi au 633-4046 ou par courriel à : habchezsoi@hotmail.com.
431-

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL a des places disponibles pour enfants de 16 mois et plus. Environnement sécuritaire et chaleureux. Activités amusantes et créatives. Les repas et goûters sont compris. Composez le 255-5500.
414-

À VENDRE

BUNGALOW de 2 276 pi², fabriqué sur commande, Place Gaboury, Saint-Boniface. 4 chambres à coucher au rez-de-chaussée. 3 salles de bain, sous-sol fini. Système de sécurité, garage, etc. Disponible maintenant ou au printemps. Tél. : 233-6619.
429-

À LOUER

À LOUER : Maison à partager à Saint-Boniface. Disponible le 30 novembre 2001. Francophone de préférence. Non fumeur. Laveuse et sécheuse. Accès à toute la maison. 300 $/mois + 25 $ pour stationnement. 235-0557.
428-

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher, rue Masson, 450 $ /mois chauffage, eau et stationnement compris. Disponible le 1er décembre. Préférablement non-fumeur. Appelez François au 231-5033.
430-

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

Chronique

RELIGIEUSE

ANNETTE TENCHA-HAMEL
Laïque



Où sont les prêtres de demain?

Souvent on entend les gens dire que c'est triste de voir si peu de prêtres dans nos paroisses. Parfois un seul prêtre fait la navette entre deux, trois, et même quatre communautés le dimanche. Dans certaines églises on offre des célébrations de la parole au lieu d'une messe parce qu'elles peuvent être présidées par un laïque. Tout ça pour dire qu'il y a une pénurie de prêtres.

La jeunesse est encore généreuse et s'engage facilement dans des projets d'envergure religieuse. Les couvents se vident parce que les jeunes filles ne veulent par « faire une sœur », comme disaient les anciens.

La réponse se trouve d'abord dans nos familles. Les valeurs morales et spirituelles qui s'enseignaient dans le sein des foyers se trouvent difficilement maintenant dans nos maisons parce que celles-ci sont quelque peu escamotées. Pour survivre aujourd'hui, les deux parents doivent travailler pour gagner de l'argent. Plusieurs familles sont mono-parentales. Pour faire compétition à la télévision et aux ordinateurs il faut une autorité de fer et une patience d'ange. Les parents sont souvent pris, après le travail, à servir de chauffeur pour leurs jeunes qui sont impliqués dans le hockey, le soccer, la gymnastique, le patinage de fantaisie, la musique, ou encore chez les scouts, les guides...et j'en passe!

Vous devez admettre avec moi que ces vies de famille ne sont pas des climats pour faire grandir des vocations religieuses. C'est à peine si on a le temps de faire une petite prière le soir et assister à la messe le dimanche!

Il y aura toujours des prêtres mais ces vocations devront venir des pays où le train de vie favorise les valeurs de prière, de sacrifices, de participation à la vie de la communauté chrétienne.

Quand les parents d'aujourd'hui ont des décisions à prendre pour leurs jeunes enfants il serait bon de songer à l'avenir de ces enfants. Pour réussir une progéniture entière il faut un dévelopement complet. Les écoles font souvent le travail des parents et il y a un grand nombre d'enseignants qui font une très belle « job ». Si votre enfant a le malheur d'hériter un.e enseignant.e qui s'en foute et qui fait un travail médiocre dans le domaine des valeurs chrétiennes, vous êtes à un grave désavantage. Il faut que les parents contrôlent la formation de leurs enfants et ne pas se fier aux écoles qui ont déjà une tâche insurmontable à accomplir.

La prière est le grand moyen de parvenir à décrocher des vocations chez nos jeunes. La prière en famille d'abord, chaque jour, et la prière individuelle ensuite sont indispensables. Les gens que je vise surtout pour déclencher des vocations dans notre communauté sont les retraités ou les jeunes parents qui ont déjà « élevé » leur famille et qui veulent des prêtres pour leur église. Enfin, c'est l'affaire de tout le monde.

Comment prier, alors? Il y a la prière dans l'action. J'offre ma journée (pour ne pas prendre de chance et oublier de faire mon offrande, je la fais pour la semaine ou pour le mois ou encore pour l'année et même pour ne pas manquer le bateau, pour ainsi dire, j'offre l'action de ma vie entière!!!) Il y a la prière avec les paroles des psaumes ou des recueils. Il y a la prière ou je converse avec mon Dieu, mon Sauveur. Je jase avec Lui comme je jase avec un bon ami. J'écoute et je parle. Quand j'écoute est-ce que j'entends la voix de Dieu Lui-même? Pourquoi pas puisqu'il nous parle cœur à cœur? Il nous parle par les événements, par les paroles dites à la messe le dimanche et sur semaine. Il nous parle par la bouche de nos amis, de nos parents, de nos enfants. Si vous croyez que Dieu ne vous parle pas c'est que vous n'êtes pas à l'écoute. Il nous parle quand on prie en adoration devant le Saint-Sacrement exposé dans nos églises. Nous avons tellement pris l'habitude de monologuer avec Dieu que l'on ne sait plus comment dialoguer avec Lui.

Si tous les retraités, par exemple, adoptaient un jeune que Dieu choisirait pour le servir dans le sacerdoce, il y aurait assez de prêtres pour ouvrir toutes nos églises et même assez pour en envoyer dans certains pays du tiers-monde qui souffrent aussi d'une pénurie de ministre. Sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, dont les reliques circulaient dans nos paroisses récemment, est la patronne des missions, et elle n'a jamais quitté son couvent. En plus, elle est morte à 24 ans et a réussi, par la prière et les sacrifices à devenir patronne des missions. Je lisais dans une vie de Thérèse qu'elle pouvait faire neuf sacrifices seulement en mangeant un œuf!!! Je connais des gens qui pourraient manger neuf oeufs sans faire un sacrifice. Comme on en perd des occasions pour plaire à Dieu par le sacrifice. Ce n'est pas nécessaire de « courir après » les sacrifices mais d'accepter ceux qui se présentent et les offrir en bouquet au Seigneur ou à sa Mère pour qu'ils inspirent notre jeunesse à servir dans l'Église.

Les vocations religieuses sont la responsabilité de tout le monde. Les formules ont changé mais Dieu appelle encore les jeunes garçons et les jeunes filles à se consacrer à Lui. Les réponses de ces jeunes dépendent de nos prières et de nos sacrifices.

Jour du Souvenir

« Pas une expérience bien drôle... »

Capitaine pendant la Deuxième guerre mondiale, Bruno Lajeunesse a connu la crainte des sous-marins allemands, s'est occupé du ravitaillement des troupes et a vu la Hollande dévastée.

Daniel BAHUAUD

Bien des gens d'aujourd'hui sont portés à croire que la Deuxième guerre mondiale, c'était l'archétype même de la Guerre Juste. Ils s'imaginent des jeunes Canadiens, tous volontaires, partir le sourire aux lèvres vers l'Europe, pour mener le Grand Combat contre Hitler. Or, Bruno Lajeunesse pense autrement. Et il en sait quelque chose...

« Je suis Fransaskois de naissance, dit-il d'emblée. Et j'étais enseignant dans une petite école de campagne à quelques kilomètres de Belgarde. Dans la même pièce, j'enseignais à des jeunes de la première à la septième année. On en comptait 15. Je gagnais 47 $ par mois et en plus, j'étais concierge de la bâtisse, ce qui me donnait 5 $ de plus. On peut bien parler d'un salaire de crêve-faim! Lorsque la guerre a éclaté, je me suis dit, "Tiens, voilà un emploi où je pourrai être logé et nourri tout en recevant 1,31 $ par jour. C'était du "cash" clair. Alors je n'ai pas hésité ; je me suis enrôlé. C'était en 1940. S'agissait-il de patriotisme ? À quelque part, je croyais qu'il fallait voir à la défaite des Allemands, mais j'étais certainement motivé par le désir de mieux vivre ! »

Il n'empêche qu'une fois enrôlé, Bruno Lajeunesse estime qu'il a vécu une « aventure unique ». « Parce que j'étais enseignant, et parce que la majorité des volontaires n'étaient pas aussi éduqués, on m'a vite confié des postes de gestion de bureau. Au début, je veillais à l'enrôlement des nouveaux soldats. J'écrivais aussi des journaux pour les officiers. Avec le temps, je suis devenu moi-même officier. »

C'est en 1942 que Bruno Lajeunesse traverse l'Atlantique, en passant par la voie du Nord. Bien qu'il souligne avoir vu des glaciers, il avoue qu'il pensait plutôt aux U-Boot allemands. « Pour les éviter, nos marins étaient assez rusés, dit-il. Nous avons beaucoup zigzagué. On a quand même passé quelques moments inquiétants. Je me rappelle d'un Canadien-français du Québec qui refusait catégoriquement de se coucher sans sa tenue complète. Il était toujours habillé et n'a jamais enlevé ses bottines. Question d'être prêt en cas d'attaque. »

Or, c'est en Angleterre que Bruno Lajeunesse a atteint le rang du capitaine, où, stationné à 60 kilomètres de Londres, il s'est occupé de toute la logistique du ravitaillement d'armes, du campement des soldats et de la distribution de la nourriture. « Il ne faut pas oublier qu'il y avait près d'un million d'hommes en Angleterre qui s'entraînaient pour l'assaut de l'Europe », rappelle-t-il.

Ensuite, après le Débarquement et la reprise de la Normandie par les Alliés, il passe près de six mois en Hollande. « L'état-major voulait recruter des soldats dotés d'excellents yeux, pour les entraîner à devenir des soldats de nuit, explique-t-il. J'ai organisé le camp des médecins militaires qui devaient examiner chaque soldat canadien. J'étais loin du front, mais c'était un travail important. Et ça ne veut pas dire qu'on était sains et saufs. La Luftwaffe nous bombardait. J'ai eu peur, mais pas tout le temps. Les gens devenaient assez fatalistes. Ils se disaient que ce qui viendrait, viendra. Donc on ne se rongeait pas les doigts tout le temps. »

Le vétéran a également pu constater lui-même la dévastation en Hollande, durement atteinte par la guerre. « Les Alliés avaient bombardé incessamment la ville de Rotterdam, qui avait été tenue par les Nazis, explique-t-il. Lorsque les Allemands se sont retirés, ils ont tout emporté avec eux. Dans tous les magasins, les rayons étaient vides. C'était surréaliste. Il fallait le voir pour le croire. Pas étonnant que les Hollandais avaient faim. J'ai vu des hommes de six pieds et plus qui n'étaient plus que des squelettes. Heureusement que les Canadiens étaient là. Nous avions de la nourriture en quantité. Aujourd'hui, je ne suis pas surpris que les Hollandais aient toujours gardé le souvenir de notre présence. »

Rentré au Canada, Bruno Lajeunesse dit avoir embrassé le grand rêve de l'Après-guerre des soldats, c'est-à-dire de fonder un foyer et de vivre aussi pleinement que possible. « Je me sens chanceux de ne pas avoir combattu au front, mais la guerre, pour moi, ce n'était pas une expérience bien drôle, confie-t-il. Mon idée était d'oublier tout. La perspective était de vivre d'avancer et de réussir. Aujourd'hui, à 88 ans, je suis satisfait de ce que j'ai pu faire. J'ai été propriétaire d'un magasin général à Renverse, en Saskatchewan et j'ai aidé à fonder une paroisse catholique française dans ce village très anglophone. J'ai élevé mes enfants et je suis heureux. J'ai survécu. On ne peut pas demander mieux. »



Photo : Gracieuseté Bruno Lajeunesse

Bruno Lajeunesse : « Les gens devenaient assez fatalistes. Ils se disaient que ce qui viendrait, viendra. Donc on ne se rongeait pas les doigts tout le temps. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm.,
directeur général
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

---

(204) 433-7758 **(204) 433-3700**

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
Service dans la langue officielle de votre choix !

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

»LOEWEN FUNERAL CHAPELS«

Steinbach Tél.: 326-1351

Nicole Landry-Milner

agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735

SERVICE ET QUALITÉ

BRUNET Monuments

Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

DR PHILIPPE DESILETS

Docteur en homéopathie
Spécialiste en maladie chronique
• Digestif • Arthrite • Pulmonaire • Autres
Services bilingues
255-0939

CHICKEN CHEF ST-MALO

347-5885
(Traiteur ExtraDinaire)
à partir de 5,97 $

Seul à faire compétition avec grand-mère!



Marie-Claire Sabourin

A Votre Santé

la massothérapie corrective

Couvert par la plupart des régimes d'assurance.

Pour prendre un rendez-vous veuillez composez le

475-7683.

914, avenue Corydon à Winnipeg

Certificat-cadeau disponible.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7054
Télécopieur : (705) 759-6513
Courriel :
ron.comeault@rbcinvestments.com





BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
7e et 8e étages, 200, avenue Graham
Téléléphone : (204) 956-7200 Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5
Télécopieur : (204) 926-7201 Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones :

Arthur Chaput, ca	Raymond Desrochers, ca	Pamela Dupuis, ca
Nicole Gisiger, ca	Lucile Griffiths, ca	Travis Leppky, ca
Henri Magne, ca	Mona Marcotte, ca	Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca	Bruno Chaput	Lise Deleurme
Yves Lagasse	Jacques Marion	Stéfane Nicolas

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne

Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue

Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762



Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

J. Guy Joubert
Barbara Shields
Marianne Rivoalen
Lee Ann Martin
Christian Monnin, stagiaire

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1
Téléphone : (204) 957–0050
Télécopieur : (204) 957–0840

Courriel : amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

La FPCP 25 ans DE FIERTÉ!



À l'occasion du 25e anniversaire de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba, *La Liberté* vous propose un cahier souvenir relatant les premiers pas de l'organisme, ses luttes et les défis qui lui restent à relever.

Bien qu'il soit impossible, en quelques pages seulement, de raconter tous les événements qui ont marqué l'histoire de la FPCP, nous espérons, qu'à la lecture de notre rétrospective, vous puissiez revivre certains moments forts de la lutte des Franco-Manitobains pour l'obtention de la gestion de leur système scolaire.

Bonne lecture et joyeux 25e à la FPCP !

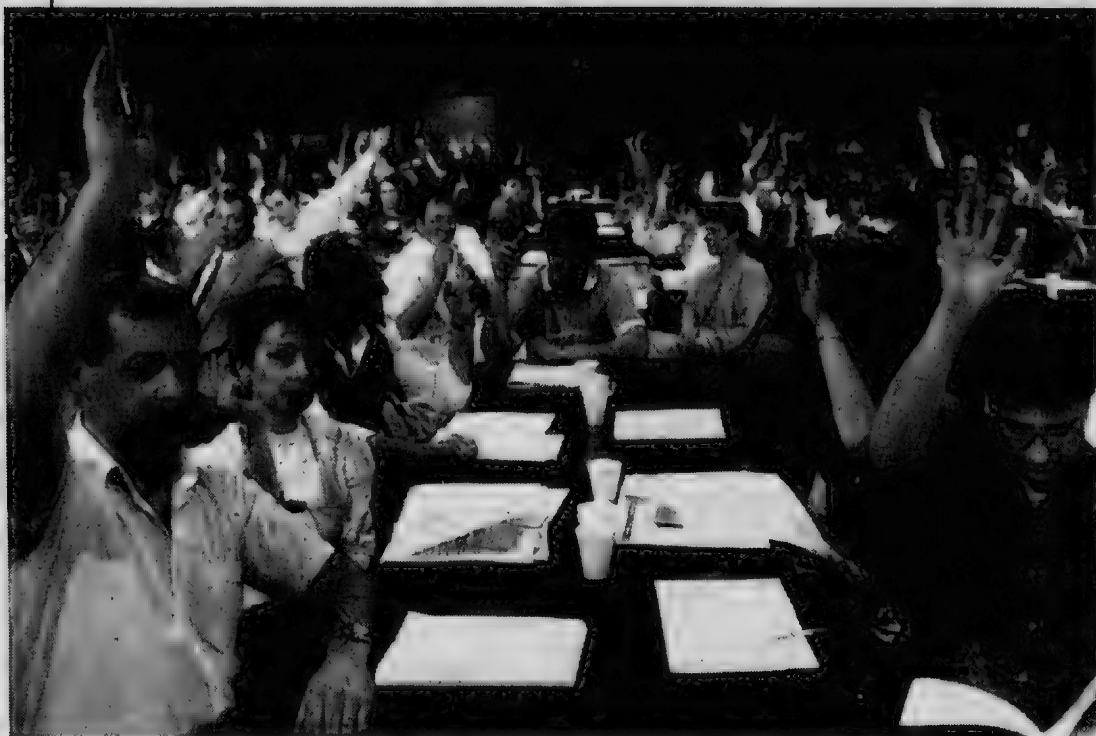
L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!

Histoire

Des luttes menées à bien

Mylène Crête

Des années durant, les parents se sont battus pour obtenir le droit à l'éducation en français pour leurs enfants. Une fois cet acquis gagné, ils ont lutté pour obtenir des écoles françaises et finalement pour la création d'une division scolaire bien à eux. Épopée de la gestion scolaire au Manitoba.



Archives La Liberté

Dès ses débuts, les assemblées de la FPCP ont attiré des foules en faveur de l'éducation en français.

La lutte pour la gestion scolaire ne date pas d'hier. Dès 1916, l'Association d'éducation des Canadiens français levait les boucliers pour contester une loi provinciale qui abolissait le droit d'enseigner en français. Bien que l'on ne parlât pas nécessairement de la création d'une division scolaire francophone, l'idée de la gestion scolaire des francophones par des francophones faisait son chemin.

À cette époque, les petites écoles formaient presque à elles seules des districts scolaires ; on en comptait jusqu'à 2 000 en 1947. Au même moment, la Province s'est mise à accorder graduellement le droit à l'enseignement en français. Il a toutefois fallu attendre jusqu'en 1967 pour que le gouvernement adopte la loi 59 décrétant légal l'enseignement de certaines matières en français. Ce n'était qu'une victoire partielle car l'enseignement dans la langue de Molière avait lieu seulement 50 % du temps.

Parallèlement, la fusion des petits districts scolaires en cinq grandes divisions n'a pas aidé les francophones à obtenir la gestion scolaire. Noyés dans la masse de commissaires anglophones, les francophones avaient moins de pouvoir pour mettre en place des cursus dans leur langue. « Lorsque tu mélanges tous les programmes ensemble, la langue de communication devient rapidement l'anglais », explique l'historien, Armand Bédard. C'est alors que se précisent les luttes menées par les comités de parents pour obtenir des écoles françaises.

En 1968, le dossier de l'éducation devient politique avec l'Association d'éducation des Canadiens français qui se transforme pour devenir la Société franco-manitobaine (SFM). Les parents s'organisent et se regroupent pour faire pression sur les divisions scolaires. En 1969, la Loi sur les langues officielles du gouvernement fédéral voit le jour. Elle reconnaît certains droits aux francophones qui sont maintenant mieux outillés pour poursuivre leur lutte. Lors d'une réunion de la SFM, les chefs de file des comités de parents décident de se rassembler et forment une association provinciale qui devient la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) en 1976. Le premier président est Henri Marcoux.

« Le but de la FPCP était de clarifier ce qu'était une école française, explique l'historien Jean-Marie Taillefer. Il y a eu les luttes pour obtenir l'école Noël-Ritchot à Saint-Norbert et l'école Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes sans parler de celles pour la survie des écoles Précieux-Sang (fin 1970) et Taché (1972). Plusieurs années se sont écoulées avant que les institutions francophones soient mises sur pied de façon plus systématique. « Il n'y avait ni charte, ni décision de la Cour Suprême pour appuyer les parents francophones, raconte Armand Bédard. Tous ce que les gens avaient pour se battre, c'était leurs propres convictions. »

Bien que la création d'écoles françaises marqua un pas dans la bonne direction, la lutte ne devait pas s'arrêter là. Même si les programmes étaient offerts en français, les parents n'avaient toujours pas la pleine gestion de leurs écoles. En 1986, le ton change et la FPCP se charge de faire reconnaître le droit des Franco-Manitobains à la gestion scolaire. Les recours vont jusqu'à la Cour suprême où les juges confirment, en 1993, que l'interprétation de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés doit être généreuse et non restrictive. Cette décision ouvre la porte à la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui voit le jour en 1994.

Depuis les nombreuses victoires de la FPCP, le rôle des comités de parents a quelque peu changé. Aujourd'hui, l'organisme provincial s'occupe de préparer les tout-petits à leur avenir sur les bancs des écoles françaises à l'aide de la prématernelle. Des cours aux parents anglophones de mariages exogames sont également dispensés par la fédération. Malgré ces nouvelles orientations, la FPCP continue à jouer son rôle politique en revendiquant un meilleur financement pour le système d'éducation en français.

L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!

SOUVENIRS

Une grande famille

DANIEL BAHUAUD

Grâce à l'engagement de la Fédération provinciale des comités de parents, la survie de la famille francophone a été assurée. Comment ? En créant une plus grande « famille » communautaire dont le but demeure toujours de voir à la transmission de la langue dans les écoles.



photo: Daniel Bahuaud

Jean-Marie Taillefer : « Il fallait convaincre les parents que l'enseignement en français n'allait pas faire du tort aux enfants, surtout en ce qui concerne les domaines des mathématiques et des sciences. D'autres avaient peur que leurs jeunes allaient "perdre leur anglais". »

Être parent, ce n'est pas seulement une question de changer les couches, d'aider les enfants à organiser leurs travaux scolaires ou même servir de service de taxi pour les ados ! C'est aussi s'impliquer dans la communauté, en songeant à l'avenir des jeunes. Gilbert Savard et Jean-Marie Taillefer ont passé bien des années au sein de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP). Tous deux ne regrettent pas leur choix, même si cela aura voulu dire se passer du temps libre.

Conseiller à la FPCP en 1984 et 1985, et ensuite président de l'organisme, Gilbert Savard a travaillé longuement à l'obtention de la gestion scolaire pour les Franco-Manitobains, finalement acquise en 1994. « Je suis très fier des résultats escomptés, remarque-t-il d'emblée. J'étais présent au moment où nous avons embarqué, après l'enchâssement en 1982 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, dans le projet de la contestation juridique. Et j'ai connu biens des hauts et des bas, puisque nos demandes ont d'abord été rejetées par la Province, pour ensuite être reconnues par la Cour d'appel du Manitoba et puis la Cour suprême du Canada. Ça a demandé beaucoup de réunions et de concertation entre parents, éducateurs et organismes communautaires. J'aurais voulu parfois, comme les anglophones, ne pas avoir à penser à la gestion scolaire et passer plus de temps sur le terrain de golf ! Mais il fallait songer à la victoire. »

Pourtant, la victoire, soit la création de la Division scolaire franco-manitobaine, a été importante, et aura valu tout le temps que la FPCP lui a consacré.

« Personnellement, je n'oublirai jamais ce qui me motivait, indique Gilbert Savard. Mes enfants fréquentaient l'école Taché quand je me suis impliqué. J'avais pris conscience que l'avenir de l'école dépendait trop de la bonne volonté d'une division scolaire qui comprenait à peine la distinction entre l'école française et l'école d'immersion. Ce n'était pas rassurant.

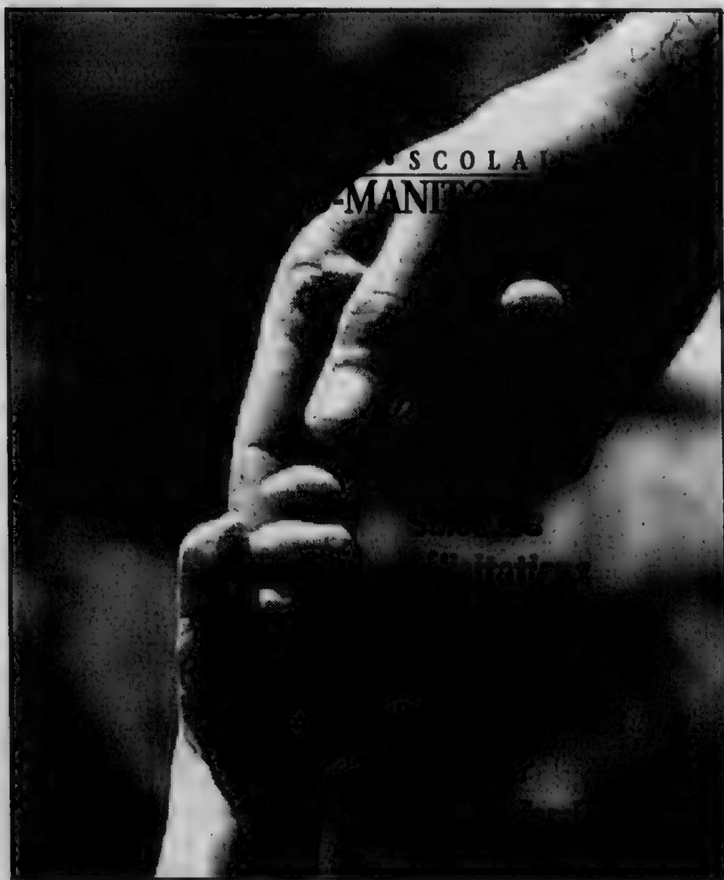
« Et de plus, je voyais mal comment on pouvait encourager le sentiment d'appartenance à une grande famille francophone chez nos jeunes, poursuit-il. Je voulais que mes jeunes puissent faire des activités avec les petits cousins de Saint-Pierre-Jolys et La Broquerie. Or, on était morcelé. Et les parents aussi, ils se connaissaient mal. Avec notre propre division scolaire, nous étions en mesure de travailler ensemble et forger un projet de société. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai ensuite travaillé comme président de la Commission nationale des parents francophones. La concertation nationale a permis à plus d'un de saisir l'ampleur de notre famille francophone. »

Même son de cloche chez Jean-Marie Taillefer, qui se rappelle plutôt les premiers jours de la FPCP. Dans le début des années 1970, il s'est d'abord impliqué comme parent à Saint-Norbert. Le Franco-Manitobain a beaucoup travaillé à mobiliser les parents dans les divisions scolaires afin qu'ils obtiennent des écoles françaises, d'abord comme agent de développement au nouveau Bureau de l'éducation française et ensuite comme expert conseil en matière d'histoire de l'éducation au Manitoba.

« Quand je fréquentais l'école à La Broquerie, tout l'enseignement se faisait en anglais, raconte-t-il, même si tout le monde, les enseignants y compris, étaient francophones. C'était bizarre, voire aberrant. Devenu jeune enseignant, je me suis dit qu'il fallait prendre avantage de l'ouverture du gouvernement provincial et lutter davantage pour l'obtention de nos écoles. Mais ça a toujours été fait pour améliorer la situation pour mes enfants.

« Comme agent de développement, mon rôle était d'outiller les parents pour qu'ils puissent demander de façon efficace des écoles françaises de leur division scolaire, poursuit-il. Aïe ! Ça n'a pas été facile. Il fallait d'abord convaincre plus d'un que l'enseignement en français n'allait pas faire du tort aux enfants, surtout en ce qui concerne les domaines des mathématiques et des sciences. D'autres avaient peur que leurs jeunes allaient "perdre leur anglais". Il fallait être convaincant. »

Petit à petit cependant, les regroupements de parents sont venus à comprendre l'importance de la concertation à l'échelle provinciale. « Partout, la lutte était la même, explique Jean-Marie Taillefer. Il fallait se mobiliser, travailler ensemble pour arriver à quelque chose. Les parents de la Division scolaire de la Seine se sont regroupés d'abord, et ensuite on a vu la formation de la FPCP. C'est alors que nous sommes devenus forts. Cette année-là, à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, près de 1 000 francophones nous ont appuyé. Depuis, nous avons fait bien des gains. Et je peux dire, non sans fierté, que mes jeunes ont appris le français. »



L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!

Services aux parents

« 25 ans de fierté »!

Jean-François NADEAU


photo : Jean-François Nadeau

Jean Fontaine : « Grâce à la musique et aux invités, je crois que nous avons réussi à intégrer humour et émotions. »

Sortez vos chapeaux, vos flûtes et vos trompettes car la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba se prépare pour une grande fête!

La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP) n'a pas l'intention que ses noces d'argent passent sous silence. Une grande soirée gala sera organisée sous le thème *25 ans de fierté*, le 17 novembre, à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain.

Animée par Donald Legal et les marionnettistes professionnelles Nathalie Labossière et Johanne Noël, la soirée sera notamment ponctuée de saynètes, de musique, de chanson et de présentations vidéos. « Ce sera pratiquement un spectacle multimédia », promet le concepteur de l'événement, Jean Fontaine.

Tour à tour comédienne et auteur pour enfants, Janine Tougas sera de la fête. Elle présentera deux numéros dont celui de la célèbre Irénée Fourée-Partout. La Franco-Manitobaine aura deux raisons d'être présente car en plus d'être une bonne comédienne, elle a contribué au développement de la FPCP. « Janine Tougas a beaucoup travaillé auprès de la petite enfance et des enfants d'âge préscolaire, rappelle Jean Fontaine. Elle a d'ailleurs développé des cahiers pour la FPCP. »

Sous la direction de Michelle Grégoire, les interprètes Geneviève Toupin, Damien Lussier, ainsi que la chorale des Petits Intrépides, chanteront des airs liés à l'enfance. Les gens pourront donc entendre des classiques comme *Prendre un enfant* d'Yves Duteil et *Il faudra leur dire* de Francis Cabrel.

Jean Fontaine a préconisé la présentation de saynètes humoristiques pour illustrer le rôle de l'organisme dans la communauté. Elles seront le reflet de la famille franco-manitobaine, vue sous l'angle de la FPCP. « Les thèmes tels que la gestion scolaire, les garderies et les mini-francophones seront abordés », mentionne le concepteur.

De plus, durant la soirée, des extraits de reportages provenant des archives de la télévision de Radio-Canada traceront l'évolution de l'organisme à travers les années.

Bien que le programme du gala semble bien rempli, il ne serait pas complet sans un certain élément de surprise. « Tout ce que je peux dire, c'est qu'à la fin du spectacle, des gens vont sortir d'un gâteau géant sur la scène », affirme Jean Fontaine.

La présidente de la FPCP, Diane Dornez-Laxdal, appréhende avec joie la tenue du gala. « C'est très important, lance-t-elle. On a toujours travaillé très fort pour et avec les parents. Cet événement sera pour nous l'occasion de fêter notre organisme, mais aussi les anciens et nouveaux parents. Et préparez-vous, car on ne fête peut-être pas souvent, mais quand on le fait, on le fait comme il faut! »

Concepteur de deux galas des Prix Riel, Jean Fontaine abonde dans le même sens quant au 25e anniversaire de la FPCP. « C'est mon troisième gros gala et j'en suis particulièrement content, exprime-t-il. Il est très original. Grâce à la musique et aux invités, je crois que nous avons réussi à intégrer humour et émotions. »

Mentionnons que des cocktails seront servis à 19 h et que le spectacle débutera à 20 h. Le tout sera suivi d'une soirée dansante animée par le DJ Lucien Collette. Les billets pour assister à l'événement sont présentement en vente, au coût de 10 $, auprès de la FPCP.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La première assemblé générale annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a eu lieu en 1977.

La lutte pour l'obtention de l'école Noël-Ritchot a duré quatre ans tandis que celle de l'école Grabrielle-Roy a duré sept ans.

Armand Bédard a été directeur adjoint de la FPCP de 1979-1982 et directeur général de 1985-1989.

L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!

FRANCOPHONIE

La survie par les parents

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Les membres de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba ont la ferme intention de conserver le français dans la province. Pour cela, il faudra continuer à épauler les parents.



photo : Jean-François Nadeau

Hélène d'Auteuil et Diane Dornez-Laxdal sont convaincues que l'avenir de la francophonie au Manitoba sera assuré par les parents.

Par le passé, la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP) s'est principalement fait connaître du public pour ses grandes luttes, qui ont notamment mené à la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Aujourd'hui, bien que le combat soit différent, la FPCP a toujours de nombreux défis à relever pour que le fait français demeure au Manitoba.

Respecter l'article 23

« Il ne faut pas penser qu'en 2001, l'article 23 est complètement respecté au Manitoba », affirme la directrice de la FPCP, Hélène d'Auteuil. Cet article de la *Charte canadienne des droits et libertés* assure aux parents de langue minoritaire la possibilité de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de leur choix. Or, selon la FPCP, ce n'est pas du tout le cas présentement en ce qui concerne les parents du Manitoba. C'est pourquoi l'organisme s'est fixé comme priorité d'assurer le respect de ce droit constitutionnel dans les plus brefs délais. « Nous en sommes actuellement à établir le système qui répondrait vraiment à l'article 23, explique Hélène d'Auteuil. Nous irons jusqu'en cour s'il le faut pour que les droits des parents soient entièrement reconnus. »

Freiner l'assimilation

La survie du fait français au Manitoba est bien sûr garantie par la transmission de la langue de génération en génération. Toutefois, pour que cela soit possible, il faut s'assurer que les parents qui ont à cœur que leurs enfants s'épanouissent en français bénéficient des ressources pour le faire. « C'est précisément notre rôle, à la FPCP, d'appuyer les parents dans leurs responsabilités à l'école, à la maison et dans la communauté », souligne Hélène d'Auteuil. Ceci pourra notamment se concrétiser en développant davantage de services et d'activités en français pour les enfants. « Souvent, les parents doivent créer eux-mêmes leur propre équipe sportive francophone s'ils en veulent une, donne en exemple la présidente de la FPCP, Diane Dornez-Laxdal. Sinon, les enfants continuent de s'angliciser en jouant au hockey. Il faut arriver à créer un milieu qui permet de constater qu'il y a des activités francophones pour les enfants. »

La FPCP a l'intention de travailler en collaboration avec les écoles francophones afin de réaliser cet objectif. Ces établissements deviendraient en quelque sorte des centres communautaires. « Les écoles doivent se transformer en centre de vie francophone de la communauté, soutient Diane Dornez-Laxdal. Elles pourraient par exemple être dotées de bibliothèques grand public et offrir plusieurs activités culturelles et familiales dans leurs locaux. Pour l'instant, les enfants apprennent qu'à l'école, en français, c'est sérieux, alors que les loisirs et le plaisir sont en anglais. »

De plus, la FPCP souhaite développer, à l'aide de la DSFM, des Centres de la petite enfance. Ceux-ci permettrait de sensibiliser l'enfant à la culture francophone dès les premières années de sa vie, qui sont déterminantes pour l'avenir.

Attirer les parents exogames

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM), le 29 septembre, la communauté s'est donnée pour mandat d'ouvrir ses portes au plus grand nombre de gens possibles. Pour ce faire, la FPCP a choisi de sensibiliser les couples exogames à l'importance de la survie du français. L'accent devra particulièrement être mis sur le conjoint anglophone ainsi que sur le père francophone. « Il faut aider le parent francophone à transmettre sa langue à son conjoint, afin qu'il se sente inclus dans l'éducation francophone de son enfant, explique Diane Dornez-Laxdal. Ceci jouera un rôle majeur dans la survie de la communauté. » En effet, lorsqu'un parent anglophone apprend la langue de Molière, sa transmission est assurée dans 50 % des cas, alors que lorsque ce même parent ne maîtrise pas le français, le pourcentage de transmission chute à 16 %.

De plus, quand l'homme est la personne francophone dans le couple, il a beaucoup moins tendance à transmettre sa langue que la mère.

Hélène d'Auteuil rappelle qu'il est essentiel de se préoccuper des parents exogames. « Plus de 50 % des mariages sont exogames, et ce nombre ne cesse d'augmenter, affirme-t-elle. Il faut faire face à cette nouvelle donnée immédiatement avant qu'il ne soit trop tard. »

L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!

LUTTE POUR LES ÉCOLES

Et les médias?

DANIEL BAHUAUD

Les médias n'ont certes pas ignoré la lutte des francophones pour leurs écoles. Armand Bédard et Bernard Boquel font le point sur le rôle qu'ont joué les journaux, la télévision et la radio entre 1974 et 1978.

L'obtention des écoles françaises, c'est avant tout le résultat du travail des parents mobilisés. Or, en plus de l'appui des organismes communautaires, les parents ont parfois reçu celui des médias francophones et anglophones. Bien que par moments, certains de ces derniers aient également fait preuve d'une grande intolérance.

Selon l'historien Armand Bédard, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a joui, dès sa fondation en 1976, de l'appui de *La Liberté*. « Avant même la fondation de la FPCP, le rédacteur en chef Jean-Jacques Lefrançois avait compris le lien entre la survivance francophone et l'éducation en français, remarque-t-il. Dans ces éditoriaux de 1974 et 1975, il affirmait que ça ne prenait pas un génie pour saisir l'urgence du besoin scolaire. Et dès son arrivée au Manitoba comme journaliste, Bernard Boquel, le futur rédacteur, à en compris les enjeux. En 1981, il a pondu un grand article sur le fait qu'on perdait rapidement la gestion de nos écoles, qui étaient cantonnées alors dans leurs divisions scolaires anglophones respectives. »

Plus important encore, *La Liberté* aura eu un impact dans la mesure où le journal permettait aux parents des zones rurales et urbaines de constater que les mêmes menaces planaient sur tout le monde. « Le journal servait de toile de fond à la discussion et nous a permis de nous sensibiliser à notre expérience commune, affirme Armand Bédard. Quand un parent de Saint-Claude apprend que les choses vont mal au Précieux-Sang, il se rend compte qu'il est tout aussi en danger, alors la bagarre prend là-bas.

« Et, bien sûr, il en était de même pour Radio-Canada, poursuit-il. Quand tu allumes ta télé et que tu vois les images de parents qui se réunissaient, tu ne peux pas t'empêcher de constater que, comme francophone, tu fais partie d'une communauté. »

Pour sa part, Bernard Boquel se souvient de la toute première caricature de Cayouche (Réal Bérard), parue à la une du journal du 18 mai 1978, qui portait sur la question de l'école Précieux-Sang. « La caricature a stimulé bien du monde, se rappelle-t-il, parce qu'elle était d'une qualité professionnelle très crédible. L'enjeu du différend, que l'école soit désignée français ou 50-50, était communiqué par l'image des deux commissaires, Stengler et Kennedy, qui s'opposaient à l'école française. Ils voulaient abattre et rôtir la colombe de la paix qui s'était posée devant l'église du Précieux-Sang. L'image de Réal a donné un vrai coup de feu au débat. »

Quant à la presse anglophone, les opinions d'Armand Bédard sont plutôt mixtes. « Le *Free Press* prenait généralement le temps d'examiner les enjeux et d'affirmer le caractère raisonnable des demandes des francophones, se souvient-il. Les journalistes Terrence Moore et Glen Mackenzie ont préparé plusieurs articles de fond, bien recherchés et posés. Par contre, le journaliste Vic Grant de l'ancien *Tribune* a livré des propos carrément racistes. Dans un article, on aurait pu remplacer le mot "French" par celui de "Jew" et l'on aurait scandalisé le monde. C'est ce que j'ai fait un jour, en présentant un de ses articles à un adjoint du ministre de l'éducation. Il est devenu blême et m'a dit, "Non, mais jamais de la vie tu vas publier ça!" C'est alors que je lui ai présenté la version originale, en lui disant que le texte avait déjà été publié. »

Armand Bédard s'en prend aussi au poste de radio CJOB. On se souviendra que l'animateur d'un talk-show populaire, Peter Warren, a beaucoup enflammé les anglophones contre le fait français. « Il a adouci le ton quelque peu lorsqu'il a épousé une francophone, lance Armand Bédard, non sans une pointe d'ironie. Il était à la tête des enflammés. La teneur de ses discours me donne toujours un mauvais goût à la bouche. »



Archives La Liberté

La toute première caricature de Cayouche, parue le 18 mai 1978.

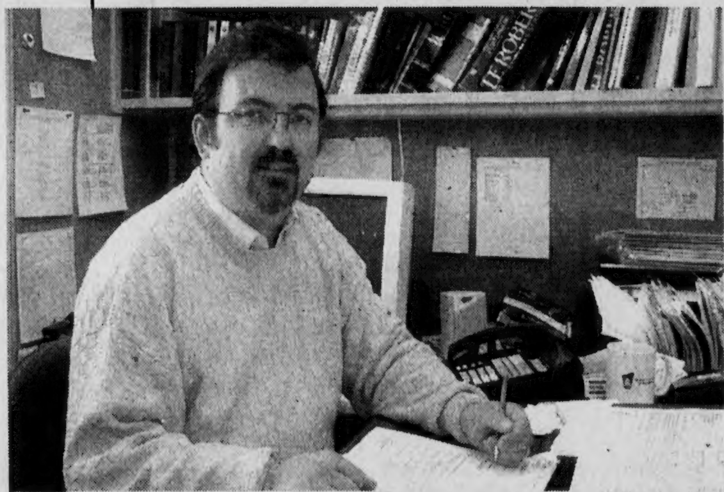
L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!

GESTION SCOLAIRE

Les dédales d'une cause

MOHAMMED CHOALI

Le droit d'une minorité à s'éduquer dans sa langue maternelle ne se donne pas, il s'arrache. La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba s'est dévouée avec beaucoup de conviction à cette mission, mais la bataille n'a pas toujours été facile.



Archives La Liberté

Guy Jourdain : « Pour qu'une vraie réparation il y ait, il faut songer à établir une égalité de traitement politique et budgétaire de la part du gouvernement ».

L'école est une institution où se forge la personnalité sociale d'une communauté. C'est à travers elle que se transmet l'identité culturelle. Elle représente un lieu où s'expriment les luttes et les contradictions sociales et politiques.

Un peu d'histoire

L'organisation de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM) en 1916, a permis l'émergence d'une conscience collective de l'importance des enjeux en présence. « L'éducation en français était le nerf de la guerre pour la collectivité francophone du Manitoba, commente le directeur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), Guy Jourdain. L'importance des droits en matière linguistique est fondée sur le rôle essentiel que joue la langue dans l'existence, le développement et le renforcement d'une identité .

« La création de la FPCP est un succès révélateur du degré d'engagement de la communauté franco-manitobaine, souligne Guy Jourdain. Son avènement dénote un sens élevé du combat pour la survie de la langue ».

La Bataille juridique

Après que la Cour d'appel du Manitoba ait rendu, le 6 janvier 1990, sa sentence selon laquelle les Franco-Manitobains n'avaient pas le droit à la gestion scolaire, beaucoup d'espoirs étaient déçus. Cependant, le 15 mars 1990, la Cour suprême du Canada a confirmé, dans l'arrêt Mahé, le droit inaliénable des francophones vivant en milieu minoritaire de gérer leurs propres écoles.

La communauté s'est alors organisée et a proposé, après consultation un modèle de gestion aux membres du comité Gallant qui était chargé par le gouvernement manitobain d'étudier la question et de lui faire des recommandations. Mais une fois encore la province a fait volte face et a proposé un modèle qui a été unanimement décliné par les comités de parents, d'où un nouveau recours à la Cour suprême en 1993.

Les décisions qui a été alors rendues par cette cour a établi un cadre interprétatif pour l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Selon la Cour suprême, l'objectif général de l'article 23 est sans équivoque, il vise à maintenir l'équilibre entre les deux langues officielles du Canada et les cultures qui les sous-tendent. Donc, le lien entre la culture et la langue implique la détermination des droits à l'éducation et à la gestion d'accès aux écoles qui représentent un des lieux privilégiés où s'expriment et s'épanouissent et la langue et la culture de la minorité en question. Il ne s'agit plus de recourir à un quelconque compromis politique pour interpréter l'étendue des droits linguistiques. C'est désormais le droit qui exige du gouvernement des obligations positives de changer ou de créer des structures scolaires qui lui conviennent.

Concrètement, sans toutefois préciser les éléments qui devraient constituer un régime d'administration scolaire, la Cour suprême a fortement souligné l'obligation pour le gouvernement du Manitoba de légiférer en toute urgence pour la mise en place d'un système de gestion scolaire conforme aux exigences de l'article 23.

Pour réparer l'injustice, l'Assemblée législative du Manitoba adopte, en juillet 1993, le projet de loi 34 dit *Loi modifiant la loi sur les écoles publiques (gestion des écoles françaises)*. « La question de la reconnaissance du droit exclusif à la gestion scolaire des francophones par eux-mêmes est ce qui matérialise par excellence la notion de réparation qui était au centre de la jurisprudence de la Cour Suprême, Guy Jourdain. Seulement, pour qu'il y ait une vraie réparation, il faut songer à établir une égalité de traitement politique et budgétaire de la part du gouvernement. Une égalité de droit ne signifie pas forcément et toujours une égalité de fait ».

L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!

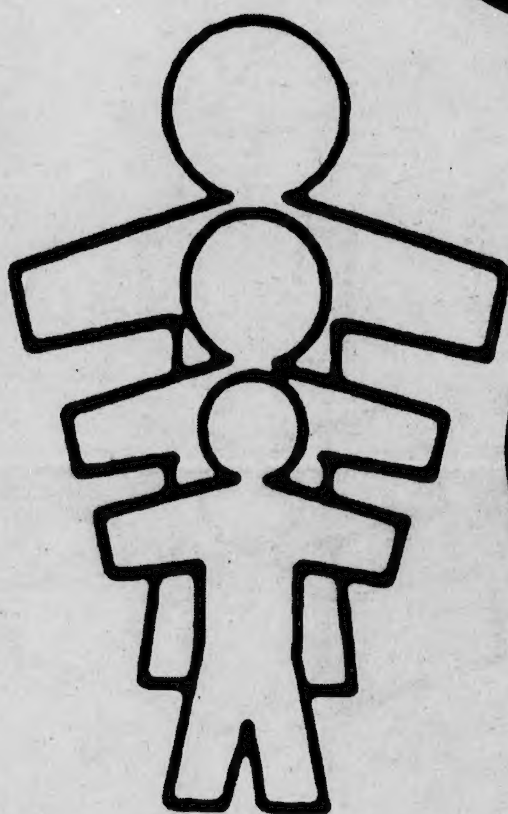
L'avenir de nos enfants, c'est maintenant!





Leadership des

PARENTS





Appui à la

FAMILLE

Préparation à l'école

FRANÇAISE





25 ans de fierté!

FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS DU MANITOBA
1075, PROMENADE AUTUMNWOOD • WINNIPEG (MANITOBA) R2J 1C6 • TÉL. : 237-9666 • TÉLÉC. : 231-1436
fpcp@fpcp.mb.ca • www.fpcp.mb.ca